LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 13.805 — TRENTE-NEUVIÈME ANNEE — **LUNDI 23 NOVEMBRE 1914**

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr — Réclames : 1.75 — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr — Chronique Locale : 10 fr.

Les Insertions sont exclusivement reçues

A Marseille : Chez M G Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

La Guerre et l'Argent

Le splendide succès de l'emprunt de guerre anglais ajoutera encore à l'impression de force matérielle et morale vraiment prodigieuse que l'empire britannique donne au monde.

L'emprunt de guerre venait à peine d'être voté par le Parlement que déjà les demandes de souscriptions affluaient à toutes les banques du Royaume-Uni. On laissait prévoir hier qu'elles atteindraient un total de plusieurs milliards. Après Londres, après les grandes et les petites villes du royaume, les possessions britanniques d'au-delà des mers manifestent le même empressement et le même enthousiasme à souscrire.

L'inébranlable unité liant l'Angleterre à ses dominions, unité qui s'est déjà si magnifiquement affirmée sur le terrain des sacrifices militaires, s'affirme de la même façon sur le terrain des sacrifices financiers : il n'y a vraiment à travers le monde qu'un empire britannique uni dans tous ses éléments d'action, tendu vers un même effort, qui est d'assurer à tout prix la victoire.

Voilà qui doit servir d'exemple à tous les alliés de l'Angleterre.

Nous voudrions surtout que l'exemple patriotique fût suivi chez nous. La France, qui supporte pour sa part si lourdement le poids de la guerre, a évidemment besoin de faire appel elle aussi au crédit public. Elle y a déjà fait appel un peu timidement, par l'émission de bons du Trésor. Mais ce n'était là qu'une mesure insuffisante et il va falloir en venir à un vaste emprunt propre à fournir à l'Etat les ressources dont il a besoin. On doit souhaiter que le pays souscrive à ce prochain emprunt avec le même patriotisme que celui dont l'Angleterre fait preuve aujourd'hui.

Car il y a aussi un patriotisme financier et qui peut être d'un très grand secours pour la France. Il faut de l'argent pour faire la guerre. On a toujours considéré que l'argent serait un des facteurs les plus importants du succès final et l'on doit en être aujourd'hui d'autant plus persuadé que la guerre paraît devoir être très longue.

Accroître les moyens d'action de la patrie, c'est accroître ses chances de victoire. On a dit que le vainqueur serait celui qui pourrait souffrir un quart d'heure de plus que l'adversaire. Mais ce sera peut-être aussi celui qui pourra payer un jour de plus, celui qui pourra faire face le plus longtemps aux formidables dépenses que la guerre réclame.

Les Français, depuis de trop longues années, ont prêté avec une complaisance sans doute excessive à tous les pays du monde : ils ont aujourd'hui le devoir impérieux de prêter à la France.

C'est un devoir auquel ils ne se déroberont pas.

Au lendemain de la guerre de 1870-71, l'emprunt pour la libération du territoire fut souscrit avec une telle ardeur patriotique que, alors que l'Etat ne demandait que trois milliards, on offrit plus de quarante-et-un milliards le jour même de l'émission. Et il s'agissait alors d'acquitter les charges de la défaite. Qui pourrait hésiter à prêter aujourd'hui pour assurer à la France l'honneur et les profits de la victoire ?

CAMILLE FERDY.

Du Vin à nos Soldats

Dans les premiers jours de novembre, M. le ministre de l'Intérieur était informé, par quelques préfets, que les grands viticulteurs de plusieurs départements du Midi avaient manifesté l'intention de prélever une certaine quantité de vin destinée à nos soldats. Aussitôt M. Malvy convoqua, dans son cabinet, une quinzaine de préfets des régions viticoles pour s'entretenir avec eux, à ce sujet. Après avoir exprimé sa profonde satisfaction en présence de ces généreuses initiatives, le ministre de l'Intérieur invita les préfets à collaborer activement à l'organisation d'une œuvre des plus utiles, en tirant le meilleur parti des offres déjà faites, de celles ensuite, qui ne manqueront pas de se produire.

D'accord avec ses collègues de la Guerre, des Finances ainsi que des Travaux Publics, M. Malvy prenait, dès ce moment, toutes les mesures nécessaires pour faciliter l'exécution d'un projet des plus louables. A son tour, le ministre de la Guerre décidait, il y a quelques jours à peine, de prendre à sa charge, le paiement du droit de circulation des vins offerts aux hôpitaux ou à l'armée, toutes les fois que les donateurs en feraient la demande. On ne peut qu'applaudir à cette décision.

Cette année, d'après les renseignements fournis par le *Moniteur Viticole*, la récolte dépassera 60 millions d'hectolitres. En y ajoutant les sept millions d'hectolitres fournis par l'Algérie, plus les cinq millions du stock de l'année dernière, cela donne un total de 72 millions d'hectolitres.

En période normale, c'est-à-dire en temps de paix, la consommation moyenne, en France, l'Afrique du Nord comprise, n'a jamais dépassé 45 millions d'hectolitres. Cette consommation sera réduite de plus de la moitié, en 1914-1915, vu la présence sous les drapeaux, de tous les hommes valides de vingt à quarante-sept ans. En retranchant les six millions d'hectolitres affectés à la distillerie, plus six millions mis en réserve comme stock, les disponibilités s'élèveront au montant de la récolte de 1914, soit 60 millions d'hectolitres.

Il sera donc facile d'alimenter largement l'armée ainsi que la population civile. Il ne faut pas omettre non plus, que la suppression des tarifs exorbitants qui frappaient, à leur entrée en France, les vins étrangers, facilitera l'envoi des vins d'Italie ainsi que ceux de l'Espagne, doués d'une grande richesse alcoolique. Il ne s'agit plus que de savoir utiliser une boisson nécessaire, sinon indispensable aux besoins de nos vaillantes troupes.

Le vin constitue, en effet, l'un des meilleurs éléments de vitalité. Il donne de la gaîté, de la chaleur, réconforte l'estomac, fait oublier, à travers son prisme de rubis, les fatigues des durs combats livrés contre l'ennemi. La bière donne de la lourdeur tandis que la liqueur chère à Noé, autant qu'à ses descendants, aiguise l'esprit inventif des races latines, enflamme le courage de ses enfants, les réchauffe, leur fait mieux supporter les âpres morsures de l'hiver qui s'annonce aussi rigoureux qu'en 1870-71.

Il est à craindre que les dons généreux des viticulteurs méridionaux, secondés par les dispositions prises par le gouvernement ne suffisent point à fournir à chaque soldat, la quantité de vin qui leur serait absolument nécessaire dans la saison hivernale qui s'ouvre si vite.

Des sacrifices énormes ont été faits par l'Etat pour doter nos armées d'un bien-être relatif. L'initiative privée a vaillamment secondé les efforts accomplis. Elle continue sa tâche humanitaire avec un dévouement inlassable. Des Ligues, des Comités se sont constitués dans le but de vêtir plus chaudement les héroïques défenseurs de la Patrie, de venir en aide aux blessés, aux prisonniers, aux réfugiés, de faire en un mot, une œuvre digne de la France.

Afin de compléter cette œuvre sublime, qui sera l'éternel honneur de notre pays, l'Etat devrait non seulement encourager l'élan généreux de nos populations viticoles mais encore prendre à sa charge les dépenses nécessitées pour la remise quotidienne à tous nos valeureux troupiers, d'une quantité de vin à déterminer.

L'abondance des récoltes de 1914 lui permet de faire ce nouveau sacrifice, dans les meilleures conditions. Ce sera avec une joie non dissimulée que l'on boira, que l'on trinquera dans les tranchées, au succès final des armées alliées.

Allons, un bon mouvement, afin de donner à chacun de nos soldats un verre de ce vin de France qui fera bouter plus rapidement hors des frontières, les hordes teutonnes qui souillent le sol sacré de la Patrie.

PIERRE ROUX

Une Rue « Joffre » à Lisbonne

M. Mithouard, président du Conseil municipal de Paris, a reçu de Lisbonne l'avis que la municipalité de cette ville avait décidé de donner à une des avenues en construction dans un nouveau et joli quartier de la ville le nom de : « Avenue du Général-Joffre ».

Les Portugais ont ainsi voulu « traduire la grande admiration que le peuple consacre à l'homme éminent et au grand général qui, si héroïquement et avec tant d'intelligence et de profond savoir, dirige les opérations des armées alliées contre les barbares teutons. »

M. Adrien Mithouard a répondu par la lettre suivante :

Monsieur le président,

J'ai reçu la lettre par laquelle vous voulez bien me faire connaître que la municipalité de Lisbonne, sur votre proposition, a décidé de donner à une des avenues en construction de votre belle cité le nom du général Joffre.

Je suis l'interprète de tous mes collègues du Conseil municipal de Paris en vous assurant de notre gratitude pour cette touchante attention.

Quand vous célébrez le grand soldat qui a reçu la mission de conduire nos armées à la victoire, c'est la France elle-même que vous honorez, en cette heure historique où elle lutte avec ses fidèles alliés pour le salut de la civilisation.

Les sympathies qui nous accompagnent dans cette guerre libératrice agrandissent notre cause. Celles que nous exprime aujourd'hui par la voix de sa capitale la nation portugaise, à laquelle nous unissent des liens précieux, vont droit à notre cœur.

Veuillez agréer, etc.

Cheikh-Saïd

On sait que nos amis les Anglais ont bombardé ces jours derniers le port de Cheikh-Saïd, situé à l'entrée de la mer Rouge, où ils ont débarqué des troupes.

Il n'est pas indifférent de rappeler que le territoire de Cheikh-Saïd est propriété française depuis 1868, époque à laquelle il fut acheté par une maison marseillaise.

En 1870, Aden, port neutre, nous étant fermé, notre marine y créa un dépôt de charbon.

Depuis, nous avons laissé les Turcs s'établir sur ce point, qui est comme la porte orientale du détroit de Bab-el-Mandeb, et les Ottomans en interdisaient jalousement l'accès aux étrangers, pour la bonne raison qu'ils s'y livraient au commerce des esclaves ainsi que des femmes et des eunuques destinés aux harems des grands musulmans d'Europe et d'Asie, depuis que les Italiens, maîtres de l'Erythrée, avaient banni ce honteux trafic de Massaouah.

A ce scandale, les Anglais viennent heureusement de mettre fin par leur débarquement sur la côte d'Arabie, où ils n'ont d'ailleurs rencontré qu'une faible résistance.

Nos droits sur Cheikh-Saïd sont incontestables. Ils ont été d'ailleurs reconnus à la séance de la Chambre du 7 décembre 1896 par le ministre des Colonies, au cours d'une interpellation de M. François Deloncle. Mais chaque fois qu'on s'est avisé de demander pourquoi nous ne réoccupions pas un point stratégique et commercial d'une telle valeur, il a été objecté qu'il faisait partie de la péninsule arabique, placée sous la domination turque, et que nous ne pourrions nous y réinstaller, après un si long abandon, sans provoquer des difficultés diplomatiques.

Est-ce bien cette crainte qui nous a fait supporter la présence des Turcs en cet endroit du rivage asiatique et adresser seulement à Constantinople de vagues et timides protestations ?

Non, sans doute. Ce que nous avons redouté, on peut bien le dire, c'est que l'Angleterre, qui possède près de Cheikh-Saïd, au milieu du détroit de Bab-el-Mandeb, l'île Périm, rocher de 9 kilomètres de tour, dont l'importance stratégique est incomparable, trouvât gênant notre voisinage.

Tant que nous avons été en délicatesse avec nos voisins d'Outre-Manche, nous nous sommes abstenus de faire valoir nos droits, de peur que des complications ne se produisent ; et l' « Entente cordiale » une fois scellée, nos sentiments d'amitié, autant qu'une parfaite notion de nos intérêts généraux, nous firent rester sur la réserve.

Mais aujourd'hui que nous sommes alliés à l'Angleterre pour combattre les barbares d'Asie Mineure comme ceux d'Europe, il semble qu'un accord avec elle au sujet de Cheikh-Saïd doive être chose facile.

Ce port, on ne saurait trop le répéter, a un grand intérêt pour notre pays, non seulement à cause de ses excellents mouillages, aux fonds de 5 à 18 mètres, et de sa proximité d'Aden, de Hodeida et de Moka, mais encore parce qu'il a un hinterland de 145,000 hectares, où se trouvent de riches pâturages et des gisements houillers.

Dès que la grande conflagration actuelle sera terminée, le moment sera venu de demander à nos amis les Anglais de reconnaître notre souveraineté sur le territoire de Cheikh-Saïd, où nous pourrons parfaitement nous installer sans porter ombrage, ne serait-ce, par exemple, qu'en prenant l'engagement de n'en point faire une position fortifiée.

Lettre de Turquie

Constantinople, le 3 Novembre 1914.

Alea jacta est ! Les Allemands ont atteint leur but : la Turquie est en guerre avec la Triple-Entente. Le télégraphe vous aura apporté en temps voulu, sur les événements, les informations qu'il me serait difficile de vous préciser personnellement, car il faudra renoncer définitivement, je crois, à jamais connaître ici la vérité vraie ; cette narration, d'ailleurs, ne pourrait plus présenter aucun intérêt pour les lecteurs du *Petit Provençal*, lorsque cette lettre vous parviendra..., si elle vous parvient.

Il ne me paraît pas inutile, toutefois, de tenter de vous communiquer quelques impressions et l'exposé de certains faits susceptibles d'éclairer pour l'avenir la situation actuelle.

Et d'abord, il ne doit faire aucun doute pour personne que le coup de main tenté par la flotte germano-turque sur les ports russes de la mer Noire est l'œuvre personnelle de l'amiral Souchon, dont l'inactivité devait commencer à décevoir péniblement le kaiser. Le gouvernement ottoman — l'Histoire le dira — n'a pas commandé cette attaque ; Djémal pacha, ministre de la Marine, l'ignorait sincèrement lorsqu'on la lui annonça, pendant qu'il dînait au Cercle d'Orient, à Péra, le jeudi soir, 29 octobre. Enver pacha est seul responsable du dernier acte de folie qui vient de sonner le glas de l'Empire ottoman.

Je vous ai dit déjà la ténacité avec laquelle ce jeune dictateur à la solde de l'Allemagne a justifié le geste qu'on lui prête d'avoir offert sérieusement à Guillaume II — durant son stage d'attaché militaire à Berlin — de faciliter, par un coup d'Etat non certes au-dessus de ses forces, l'établissement d'un protectorat allemand sur son pays. Proposition à laquelle le kaiser répondit deux fois, paraît-il, que « la Turquie avait le plus grand intérêt à se tenir toujours amie de la France et de l'Angleterre ». Je vous ai décrit ici même l'influence prépondérante que, grâce à Enver pacha, les officiers allemands ont acquise dans les milieux militaires et gouvernementaux de Constantinople et tous les efforts que leur complice n'a cessé de tenter, depuis trois mois, pour vaincre la résistance raisonnable et raisonnée de la majorité du Conseil des ministres ottoman contre une déclaration de guerre, à la Grèce d'abord, à la Russie ou à l'Angleterre ensuite. Vos lecteurs se souviennent aussi de l'incident qui le mit aux prises récemment avec le prince héritier, Youssouf Izzeddine effendi, ami de l'Angleterre et en tous cas sincèrement pacifique ; scène dans laquelle le ministre de la Guerre turc dut son salut au sacrifice d'un officier allemand qui, lui faisant un rempart de son corps, mourut de la balle de revolver destinée à l'agresseur... ; ils n'ont pas oublié non plus les flagorneries du kaiser pour s'attirer Djémal pacha, réputé francophile. Les dernières dépêches vous auront dit, enfin, les velléités de retraite de l'innocent grand-vizir Saïd-Halim pacha (tôt réprimées par l'attribution à son frère du portefeuille des Travaux Publics), celles, non moins rapidement endiguées, de la défection comminatoire de Talaat bey, et, enfin, la démission, sincère ou diplomatique, mais acceptée, de cet autre ami de la France, parce que ministre des Finances, Djavid bey. Je passe, et pour cause, sur l'opinion personnelle du sultan Mehmed V : son inconscience d'alcoolique abruti par Abdul-Hamid ne permet point en effet de lui attribuer sérieusement le bon mouvement qu'on veut mettre au compte du souverain, de la résistance opposée depuis cinq jours par le Conseil de la Couronne à la signature d'une déclaration de guerre officielle contre la Russie et la Triple-Entente.

Et c'est ainsi, qu'en dépit d'un fort courant hostile, le parti militariste, tout aux mains des Allemands, triomphe. L'opinion publique, qui n'existe pas en Turquie, ne peut influer sur les événements. Les journaux sont muselés ; ils le sont d'ailleurs sans contrainte, car tous, ou à peu près, sont maintenant à la solde de nos ennemis ; c'est nécessaire à leur cause. Des mesures vexatoires paraissent devoir être prises pour s'opposer au départ des ressortissants de la Triple-Entente. Demain nous réserve peut-être des surprises... Après avoir supplié notre ambassadeur, M. Bompard, de ne point quitter Constantinople, en l'assurant que « tout pouvait encore s'arranger », les Turcs raisonnables (car il en reste) continuent à protester de leurs bonnes intentions à l'égard des Français... Mais les Turcs ne sont plus les Turcs ! Contre leur volonté peut-être toute autorité leur échappe ! Le courant les emporte ! C'est l'Allemand qui règne ici en maître absolu, et nous ne pouvons savoir — je le répète — ce que demain nous réserve...

Tandis qu'une stricte neutralité impartialement observée pouvait réserver à la Turquie le rôle enviable dont la Bulgarie lui donne aujourd'hui l'exemple, une poignée de Jeunes-Turcs, égoïstes et criminels, a poussé ce pauvre pays à l'abîme en le livrant aux pires ennemis dont le peuple découvre déjà les noirs desseins. Le sultan branle sur son trône. Et le rouleau russe, là-bas, avance sans cesse... C'est le commencement de la fin !

C.

Pour les chômeurs et les réfugiés

M. Malvy installe le Comité central de placement

Bordeaux, 22 Novembre.

Nous avons signalé hier l'installation par M. Malvy, ministre de l'Intérieur, du Comité central institué récemment en vue de s'occuper du placement des chômeurs et des réfugiés français et belges.

Voici le discours prononcé par M. Malvy :

En ouvrant la séance, M. Malvy a prononcé une allocution dans laquelle il a déclaré que le gouvernement s'est préoccupé du sort des Français qui se sont vus dans l'obligation de quitter leur département occupé par l'ennemi. Sa préoccupation s'étendait en même temps aux sujets belges qui avaient dû se soumettre à la même nécessité. Toutes les mesures furent prises pour que les malheureuses victimes de la guerre, sans distinction de nationalité, pussent trouver, sur les autres points de notre territoire, un foyer momentané. Le logement, la nourriture et l'entretien leur ont été assurés. De plus, pour permettre aux membres d'une famille dispersée de se retrouver, des listes de réfugiés ont été dressées par département d'origine, tirées à cinq mille exemplaires, elles ont été adressées aux représentants des départements intéressés et placées dans toute la France dans les Mairies des chefs-lieux de canton où elles peuvent être consultées. Elles ont, en outre, été adressées au ministre de la Guerre, afin d'être réparties par ses soins dans les corps de troupe et dans les hôpitaux, pour permettre aux soldats d'avoir des nouvelles de leurs familles.

Puis, le ministre ajoute :

Le Comité des Forges de France, le Comité central des Houillères et l'Union des Chambres patronales de l'industrie textile, ont déjà, à cette heure, apporté un concours précieux. Composées de professionnels, en relations constantes avec les industriels du pays tout entier, ils sont à même de trouver immédiatement la place exacte qui convient aux ouvriers dont nous lui communiquons les listes. L'œuvre va être poursuivie et continuée. Le classement des offres et demandes d'emploi s'opère avec rapidité.

La Commission, après une longue délibération, a pris plusieurs décisions importantes pour l'organisation méthodique du placement des diverses catégories de chômeurs.

M. Malvy, continuant, dit que la tâche devait être complétée et qu'il était nécessaire que, pour ménager la dignité des réfugiés, de leur procurer un travail rémunérateur, à cet effet, il a constitué, dit-il, une sorte d'office central, dont les services de la direction de la Sûreté générale ont été chargés. Les préfets ont été priés de dresser des listes nominatives des réfugiés, non seulement par profession ou métier, mais aussi par spécialité de métier. Les offres d'emploi et les listes nominatives d'ouvriers disponibles ont été centralisées au ministère de l'Intérieur, où elles sont centralisées par des fonctionnaires de la Sûreté générale secondés par des fonctionnaires du ministère du Travail ; il s'agit donc, désormais, de faire fonctionner, en mettant en rapports à travers tout le territoire, les employeurs et les chômeurs.

Dès le début dit le ministre, nous nous sommes trouvés en présence de plusieurs institutions de placement dues à des initiatives privées. Les plus importantes avaient été créées par la Compagnie P.-L.-M., par l'Etat, par la Chambre de Commerce belge de Paris, par le Comité que préside M. Souchon, et par le Comité franco-belge.

Le but poursuivi par ces divers Comités était éminemment louable, et les services qu'ils ont rendus ont été précieux.

La Chambre de Commerce belge de Paris, et le Comité franco-belge seconderont utilement notre action pour toutes les autres catégories de travailleurs.

Enfin, les Compagnies de chemin de fer et l'administration des chemins de fer de l'Etat, par leur immense rayon d'influence, par leurs attaches avec toutes les industries, apporteront à tous les réfugiés l'aide la plus précieuse.

Il est bien entendu que la démarcation que je viens d'esquisser n'a rien d'absolu, et que, chacun dans sa sphère, doit viser au relèvement et au bien-être de tous les infortunés que la guerre a déracinés et privés momentanément de leurs moyens habituels d'existence.

A LA GLOIRE DU XVe CORPS

Belle conduite de nos « Tringlots »

On a coutume de considérer le train des équipages comme un corps de tout repos dont les hommes, tenus à l'écart des opérations, ne courent aucun risque et sont, partout, exclus du livre d'or de la bravoure française. Voici qui va prouver le contraire. C'est la lettre que vient d'adresser au lieutenant-colonel Pivet, commandant le dépôt d'Orange, le capitaine commandant le 68e bataillon de chasseurs alpins, signalant la belle conduite de six conducteurs de l'escadron employés au ravitaillement de cette formation.

J'ai l'honneur de vous signaler la belle conduite des cavaliers Clément, Touache, Vincenty, Casimir, Bertilly et Nardy, de votre escadron, qui, détachés à Goldbach pour assurer le ravitaillement du détachement du 68e bataillon ont demandé à se joindre volontairement aux hommes de ce détachement lors d'une attaque ennemie et à se porter sur la ligne de feu avec les sections de renfort.

Dans cette affaire, le cavalier Clément Henri a été héroïquement tué en faisant le coup de feu avec les chasseurs.

J'ai demandé au commandant de faire citer le cavalier Clément à l'ordre de l'armée et ses camarades à l'ordre de la brigade.

Je suis heureux de vous adresser mes remerciements pour l'aide précieuse qui nous a été apportée, le 25 octobre, par les hommes de votre escadron.

DUPONT.

Cette lettre, mise à l'ordre du jour de l'escadron, a été lue à trois appels consécutifs dans chaque unité.

La mort de lord Roberts

Londres, 22 Novembre.

Dans une lettre qu'il a écrite quelques jours avant sa mort, lord Roberts faisait un vif éloge de la Belgique. Il disait que les Belges, inspirés par le noble exemple de leur roi, avaient arrêté la première attaque allemande, et qu'on ne saurait attribuer trop d'importance à l'appui qu'ils ont apporté aux alliés.

La ruse héroïque d'un téléphoniste russe

La *Gazette de la Bourse* de Pétrograde raconte le beau trait d'héroïsme que voici :

Au cours d'un violent combat livré en Galicie, les troupes russes violemment canonnées par l'artillerie allemande furent décimées. Plutôt que de reculer, les fantassins russes préférèrent mourir sur place. Peu après l'infanterie allemande venait occuper les tranchées russes.

Au fond d'une fosse un téléphoniste russe nommé Szyratowski est resté à côté de son appareil. De son trou, n'apercevant que les pieds des hommes, il n'a pas compris que les tranchées ont changé de propriétaire. Mais s'étant haussé, il s'aperçoit que ses voisins sont des boches. Sans perdre la tête, l'homme se terre du mieux qu'il peut et parvient à demeurer inaperçu.

Cependant les Allemands se sont retranchés et leurs canons et leurs fusils ouvrent le feu sur les lignes russes. Alors une idée héroïque germe dans le cerveau du téléphoniste. En hâte, mais prudemment, il couvre son trou de terre et de pierres, puis s'étant glissé de nouveau au fond de son poste souterrain, il crie dans son appareil lequel est relié à la batterie russe installée sur une montagne voisine : « Tirez sur moi ! Encore sur moi, tirez toujours ! » Sans répondre aux questions angoissées que lui pose son interlocuteur à l'autre bout du fil, Szyratowski continue son appel jusqu'au moment où les canons russes ouvrant le feu, remplissent les tranchées allemandes d'obus et de shrapnells.

Les résultats du tir sont transmis à la batterie par le téléphoniste stoïque à son poste. La pluie de fer et de feu fait rage. Les Allemands ne comprenant rien à cette attaque sur laquelle ils ne comptaient pas puisque les Russes sont censés ignorer leur présence, sont forcés d'évacuer les tranchées abandonnant un grand nombre de morts et de blessés.

L'héroïque téléphoniste, sorti indemne de son poste périlleux, fut inutile de le dire chaudement félicité par ses chefs.

LA GUERRE

Le canon tonne toujours, mais le calme a régné hier sur tout le front

Rome, 22 Novembre.

Revenant sur le bruit, suivant lequel le comte de Bulow serait appelé au poste de M. de Flotow, le *Giornale d'Italia* déclare pouvoir démentir catégoriquement cette information.

M. de Flotow ne quittera pas l'ambassade d'Allemagne à Rome.

Communiqué officiel

Bordeaux, 22 Novembre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

La journée du 21 a été calme sur la totalité du front.

En Belgique, comme dans la région d'Arras à l'Oise, il n'y a eu que des canonnades intermittentes.

Notre artillerie s'est montrée, en général, plus active que l'artillerie ennemie. Nos batteries ont réussi à démolir plusieurs lignes de tranchées allemandes. L'ennemi travaille d'ailleurs à en construire de nouvelles en arrière.

Journée calme également sur l'Aisne, en Champagne, aussi bien qu'en Argonne, sur les Hauts de Meuse et dans les Vosges.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 22 Novembre.

L'accalmie relative qui se manifeste sur tout le front de la bataille ne durera pas longtemps. Ayant échoué dans leurs tentatives de franchir l'Yser et d'enfoncer nos lignes du nord, les Allemands vont reprendre leur mouvement offensif sur un autre point, avec la même violence que précédemment.

Sera-ce, comme le prétendent certains critiques militaires, sur les cols des Vosges, ou contre Verdun, ou sur les défilés de la Champagne, ou bien entre Ypres et la forêt de l'Aigue ? Quelle que soit la direction que prendra l'ennemi, il nous trouvera prêts à lui répondre.

Sur la ligne horizontale de notre front, c'est-à-dire du nord de Compiègne à Belfort, nous occupons des situations défensives très fortes, contre lesquelles l'effort allemand se brisera infailliblement.

Sur la ligne verticale d'Ypres au nord de Compiègne, nous sommes en mesure de prendre l'offensive, et si, comme il me paraît beaucoup plus probable, c'est de ce côté que l'ennemi dirige ses nouveaux assauts, on peut s'attendre à une furieuse bataille.

Le kaiser a encore une dizaine de jours pour jouer cette partie, pour essayer une dernière fois de crever notre couverture, de se ruer en avant entre les deux tronçons de notre armée.

Dans dix jours, si comme tout permet de l'espérer, la bataille livrée entre la Vistule et la Wartha ouvre à nos alliés vainqueurs la route de la Prusse, il faudra ramener les armées qui nous sont opposées pour arrêter l'invasion des cosaques menaçants.

Il est possible, et très probable même, que le kaiser escompte la victoire de ce côté, mais il est encore plus sûr qu'il doit tout de même envisager l'éventualité contraire, et ceci l'oblige, comme je l'ai dit, à précipiter son dernier mouvement offensif auquel il amènera la plus grande violence.

Notre haut commandement ne se laissera pas surprendre par la tactique allemande, pas plus que nos soldats ne faibliront sur le choc des armées du kaiser, auxquelles ils ont fait tant de mal.

Partout, la supériorité de notre artillerie s'affirme. Le moral de nos troupes est parfait, la confiance des chefs absolue. Ce sont là des gages de succès certains.

Et maintenant, tournons-nous du côté oriental de la guerre. L'offensive du général von Hindenbourg est arrêtée entre la Vistule et la Wartha. En Prusse orientale, les Russes brisent la résistance désespérée qu'ils rencontrèrent dans les défilés des lacs majeurs. Au sud, ils ont presque investi Cracovie.

La situation se dessine en faveur de nos alliés, comme elle paraît nettement favorable à nos armes sur notre propre front.

Les événements évoluent avec une lenteur désespérante, mais ils évoluent dans un sens heureux pour les soldats de la civilisation.

MARIUS RICHARD.

Calais paraît toujours être leur objectif

Londres, 22 Novembre.

Le mouvement des troupes allemandes du front est à celui de l'ouest, dit le *Daily Mail*, se poursuit. Dix-huit trains militaires se dirigeant vers la Belgique ont passé, hier, en gare de Cologne.

L'ennemi attend que les plaines de l'Yser soient entièrement gelées pour se servir de gros canons envoyés d'Essen.

Amsterdam, 22 Novembre.

Ces derniers jours un grand nombre de trains militaires, venant du sud de l'Allemagne, sont arrivés *vid* Hoev.

L'accès des voies ferrées sera interdit au public aujourd'hui dimanche et demain lundi, de Thienen dans la direction du Nord et du Sud.

La même interdiction s'appliquera entre Landen et Gembloux, ainsi qu'entre Kaden et Truyen.

Les désertions des Allemands continuent près de la frontière de Hollande.

La situation des alliés est excellente

La France est prête à soutenir une campagne prolongée

Londres, 22 Novembre.

Le *Daily Chronicle* reproduit le télégramme suivant d'un journaliste étranger, sur le front.

La France est résolue à faire la guerre, jusqu'au bout. Tout indique qu'on s'y est préparé. Ce que j'ai vu et entendu, me laisse l'impression que la perspective d'une longue guerre, n'a rien qui puisse effrayer la République. Après avoir causé avec des officiers et soldats, sur le front, j'ai acquis la confiance que la situation des alliés est excellente, l'optimisme est partout, et ce qui m'a impressionné le plus, c'est l'absolue préparation du commandement des forces en campagne à continuer le combat indéfiniment.

J'ai visité la station du ravitaillement d'où on veille à la nourriture de 50.000 soldats. Le système d'organisation est parfait, cette station ressemble davantage à une institution permanente qu'à une organisation temporaire, pour les besoins d'une guerre. De grands hangars sont bondés de provisions de première nécessité, farine, blé, vin, etc.

Les voies de garage voisines sont garnies de vagons attendant d'être déchargés, les officiers français ont confiance que leurs armes dureront plus longtemps que les Allemands, malgré le fait que la France a une population inférieure en nombre.

Ils le croient parce que le général Joffre est passé maître en l'art de conserver ses troupes, dans les combats qui ont eu lieu jusqu'ici les pertes françaises ont été infiniment inférieures aux pertes allemandes.

L'attitude des troupes françaises est excellente ; je n'ai pas rencontré un seul démoralisé. Durant les derniers quatre jours j'ai visité plusieurs hôpitaux, causé avec les blessés, même les plus dangereusement atteints, souriaient malgré leur douleur et disaient leur impatience de retourner au feu. A la station de ravitaillement, j'ai examiné les livres du commandement. Les chiffres m'ont prouvé que la France est parfaitement prête à soutenir une campagne prolongée.

La Bataille des Flandres

La défaite de la garde prussienne

Londres, 22 Novembre.

On mande au *Daily Mail* de Dunkerque :

La garde prussienne a été si gravement éprouvée, dans ses attaques contre les lignes britanniques, qu'on a dû la retirer entièrement du front et l'envoyer au repos.

Deux bataillons anéantis grâce à l'inondation

Londres, 22 Novembre.

Le *Daily Chronicle* reçoit de son correspondant près l'armée belge :

Dans la nuit de jeudi à vendredi, deux bataillons d'infanterie allemande furent coupés par l'inondation au sud-est de Ramscapelle.

Les batteries franco-belges prévenues de leur situation, exécutèrent sur eux un feu terrible. Durant toute la nuit, les Allemands restèrent exposés à la pluie de nos obus ; quelques-uns essayèrent de s'enfuir, mais l'eau montait sans cesse, les tranchées se trouvaient à moitié pleines.

Les malheureux tentèrent vainement, par signaux lumineux, d'attirer l'attention du gros des troupes allemandes, et d'obtenir du secours. Chaque fois que les signaux brillaient, ils décelaient leurs positions et les batteries alliées en profitaient pour diriger sur eux un feu effroyable.

Quand l'aube parut, les alliés constatèrent que deux mitrailleuses ennemies avaient été détruites et que des centaines de corps flottaient sur l'eau.

Des 2.000 hommes qui composaient les bataillons ennemis, 350 seulement purent s'échapper.

Les ravages du nouveau canon anglais

Londres, 22 Novembre.

Le *Daily Chronicle* reçoit du Nord de la France

On attribue surtout l'efficacité de la fusillade anglaise au fait que les fusils anglais sont munis de mires graduées sur la distance bien plus considérable que celle des fusils allemands. Il arrive souvent que les soldats anglais déciment pendant dix minutes l'attaque allemande avant que les fusils allemands puissent entrer en action.

En outre, les Allemands ont éprouvé récemment les effets d'une arme nouvelle qui terrorise leurs rangs et stupéfie leurs généraux, ce canon rase des forêts entières et les Allemands ne se retranchent plus aussi systématiquement dans les bois qui environnent Ypres, Lille et La Bassée.

Là où nous avons avancé, nous avons

trouvé les tranchées allemandes remplies de cadavres écrasés par des troncs et des branches d'arbres.

En effet, cette arme nouvelle est si effrayante que parmi 5.000 prisonniers que nous avons capturé, plus de vingt étaient devenus fous.

Ces canons ont particulièrement fait merveille mercredi soir. Ils ont fait une véritable hécatombe d'ennemis.

Les Allemands ont évacué 57 trains de blessés

Paris, 22 Novembre.

L'*Echo de Paris* dit qu'il tient, comme certain, d'après une communication extrêmement sérieuse, que dans les journées de mardi et de mercredi derniers, 57 trains de blessés ont passé par Liége. Ce chiffre se passe de commentaires, mais ce qui est de nature à fortifier pleinement notre grand espoir, dans les choses admirables que les armées anglaises et les nôtres vont pouvoir réaliser, dans un laps de temps impossible à déterminer, c'est la constatation d'un ensemble de progrès, que nous ne cessons de marquer. Notre artillerie de plus en plus affirme sa maîtrise, sur les meilleures batteries de l'ennemi.

Guillaume a peur...

Nord de la France, 22 Novembre.

Des Allemands, faits prisonniers dans la région d'Ypres, ont été interrogés et ont avoué que l'empereur Guillaume passa, voici une dizaine de jours, quatre jours à Roulers.

Une maison avait été aménagée pour lui à chaque extrémité de la ville.

Le kaiser avait revêtu l'uniforme de sous-lieutenant de cavalerie, et allait sans cesse de l'une à l'autre de ces maisons.

Près d'Ypres, les alliés s'emparent d'un train de matériel

Amsterdam, 22 Novembre.

Les journaux rapportent qu'un grand nombre de blessés allemands se dirigent péniblement vers Gand et Bruges. D'un régiment comprenant trois mille hommes, qui a quitté Gand il y a quelques semaines, il est revenu seulement trois officiers et sept hommes.

Les alliés se sont emparés mercredi, près d'Ypres, d'un train de matériel.

La garnison de Bruges ne comprend qu'un petit nombre d'hommes de l'infanterie de marine.

Les alliés continuent à harceler les Allemands à Dixmude.

Les Allemands ont arrêté plusieurs habitants de Bruges qui s'exprimaient d'une façon défavorable au sujet de la politique allemande.

Les Ecossais et les Indiens enlèvent une tranchée allemande

Paris, 22 Novembre.

Le correspondant du *Journal* au nord de la France, parlant de la protection des tranchées allemandes au moyen d'un enchevêtrement de fils de fer, raconte que les Ecossais tentèrent, il y a quelques jours, de s'emparer des redoutables tranchées de H... Ils s'épuisaient en vains efforts sous le feu meurtrier. Les hommes tombaient par files, cependant personne ne reculait.

L'Anglais est un merveilleux soldat, esclave du devoir ; pour qu'il batte en retraite, il faut qu'on lui ordonne de le faire et il est certain que les Ecossais lancés à l'assaut des dites tranchées se seraient faits tuer jusqu'au dernier, s'ils n'avaient pas reçus des renforts précieux.

Soudain, sans avoir entendu rien venir, des Gourkhas passent comme des chats sous les fils barbelés et le chukri dans la main droite, poussant un rugissement de fauve, sautent dans les tranchées.

Des plaintes étouffées, des gémissements, des râles répondent à cette clameur sauvage.

Les mitrailleuses cessent de fonctionner, les fusils se taisent épouvantés par cette apparition de diables qui se jettent sur eux et les saignent avec rage.

Les Allemands tentent de fuir. Les exhortations de leurs officiers se perdent dans le tumulte et le carnage. Les combattants roulent dans l'eau et le sang. Les vaincus implorent les bourreaux, dans une langue que ceux-ci ne comprennent pas.

Les Gourkhas continuent dans la nuit leur terrible besogne, tranchant les cous, taillant, éventrant, amputant.

C'est une de ces luttes effarantes dont rien ne saurait donner une idée.

Les Allemands qui s'échappent, tombent sur les Ecossais, buttent contre les fils de fer. Beaucoup sont faits prisonniers, ce ne sont plus des hommes.

Ils ont des yeux d'une fixité de démence, ils tremblent. La terreur leur a coupé bras et jambes.

Je renonce à décrire l'affreux spectacle qu'offrait la tranchée allemande.

Sur le corps d'un highlander tué, on retrouva la petite fleur desséchée appelée « heather », bruyère d'Ecosse dont sont porteurs tous les highlanders.

Les espions allemands se déguisent en curés

Paris, 22 Novembre.

On mande de Saint-Omer, 18 novembre :

Les Allemands emploient tous les moyens pour pénétrer dans les lignes des alliés. C'est ainsi qu'il y a quelques jours, dans les environs d'Estaires, un prêtre allait, de maison en maison, demandant des adresses en vue de la distribution de tricots de laine aux troupes. Confiant, chacun faisait de son mieux pour renseigner l'abbé. Celui-ci disparut bientôt, après avoir promis l'envoi sans délai des chauds sous-vêtements. Nos soldats attendirent en vain ceux-ci.

Mais, dans la soirée, ils reçurent une pluie d'obus bien dirigés sur les points les plus importants, et désignés sans aucun doute par le faux curé, qui n'était qu'un espion.

Leurs atrocités en Belgique

Le Havre, 22 Novembre.

La Commission d'enquête belge publie le rapport sur les atrocités commises par les Allemands dans le village d'Andenne, où environ trois cents habitants furent assassinés, trois cents maisons furent brûlées et les autres mises au pillage.

Il est définitivement établi que la population civile n'avait commis aucun acte d'hostilité contre les Allemands.

Les Allemands préparent une nouvelle attaque contre Arras

Londres, 22 Novembre.

On télégraphie d'Amsterdam au « Daily News », à la date du 21 novembre :

« Une grande quantité d'artillerie lourde arrivée d'Allemagne à Liége a été réexpédiée dans les environs d'Arras qui est considéré comme devant être le théâtre d'une grande bataille qui se livrera très prochainement.

« Ces troupes, parmi lesquelles se trouve la Garde Impériale prussienne, qui a terriblement souffert dans la bataille autour d'Ypres, sont exténuées et ce repos de courte durée a dû leur être accordé pour leur permettre de se refaire.

« Tous leurs efforts se sont brisés contre la ténacité de l'armée des alliés et ils attendent actuellement l'arrivée des troupes fraîches pour combler les grands vides faits dans leurs rangs. »

Les Allemands avouent avoir perdu la moitié de leurs troupes

Londres, 22 Novembre.

On lit dans le « Times » :

Après la récente revue des troupes allemandes sur le champ de bataille de France où le kaiser dit à ses grenadiers qu'il garde toujours l'espoir d'être victorieux, le général von Lochow a tenu le discours suivant aux jeunes recrues dont beaucoup n'ont pas plus de 17 ans :

« Vous autres, jeunes gens qui avez récemment gagné le front, vous devez vous inspirer de l'exemple donné par vos aînés. Il est vrai que depuis le début de la bataille jusqu'à présent, plus d'un tiers et peut-être la moitié d'entre eux sont restés sur le champ de bataille. Mais nulle part ils n'ont failli à leur devoir, même devant des forces numériquement supérieures. Avec de telles troupes je peux battre l'ennemi. »

Ils bombardent toujours Pont-à-Mousson

Ils sonnent les heures à coups de canon !

Bellegarde, 22 Novembre.

Dans la nuit du 10 novembre, Pont-à-Mousson a subi son 23e bombardement. Les Allemands se sont amusés à sonner les douze coups de minuit, avec 12 obus. Résultats : une jeune fille de 9 ans tuée dans son lit, un enfant de 4 ans tué, un autre grièvement blessé, sept maisons démolies. Au moment ou je termine ma lettre, le 24e bombardement commence. Les Allemands vont recommencer à s'amuser.

L'Action Russe

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 22 Novembre.

Le grand état-major fait le communiqué officiel suivant :

Les combats continuent entre la Vistule et la Wartha, et sur le front Czenstochova-Cracovie.

En Prusse orientale, il n'y a eu, durant la journée du 20 novembre que des fusillades, sans importance.

En Galicie occidentale, les troupes russes avancent toujours.

Les populations fuient devant l'invasion

Venise, 22 Novembre.

Suivant des rapports de Budapest, le nombre des fugitifs arrivant de la Bukovine et des districts des Karpathes, menacés par l'avance russe, s'accroît chaque jour. L'arrivée en masse des fugitifs de la Galicie et d'autres provinces de l'Est commence à avoir une rude répercussion à Vienne et Budapest.

Le *Zeit* invite instamment les habitants à contribuer à l'adoucissement des souffrances de ces malheureux, en faisant remarquer qu'après tout, ils ne feraient pour leurs propres concitoyens ce que la France et l'Angleterre ont fait pour les Belges, qui, pourtant, appartiennent à un Etat étranger.

50.000 Polonais évacuent Cracovie

Rome, 21 Novembre.

Le gouverneur de la place de Cracovie a publié l'ordre suivant, concernant la population civile :

« Etant donné que la population civile de Cracovie n'obéit pas avec la ponctualité voulue aux ordres donnés par le gouverneur militaire, d'avoir à évacuer la ville, ce dernier se voit contraint d'avertir ceux qui ne se soumettront pas strictement à ces ordres, qu'ils seront soumis à la justice militaire et punis de mort après un jugement sommaire. »

A la suite de cette ordonnance, une cinquantaine de mille de Polonais se sont dispersés dans toutes les directions, ajoutant encore aux misères innombrables des réfugiés galiciens.

Un don de l'émir de Boukhara

Pétrograde, 22 Novembre.

L'émir de Boukhara a mis un milion de roubles à la disposition du gouvernement. Cette somme sera employée au gré du tsar, pour les besoins de la guerre, ou distribuée en secours, pour soldats malades ou blessés.

Le nouveau ministre de Bulgarie à Pétrograde

Pétrograde, 22 Novembre.

M. Madjaro, nouveau ministre de Bulgarie à Pétrograde, a présenté hier ses lettres de créance au tsar.

Serbes et Autrichiens

Les Autrichiens battus après un combat acharné

Nich, 22 Novembre.

Les colonnes autrichiennes qui, s'avançant du Nord-Ouest, avaient franchi la rivière Koloubara, sont entrées en contact avec les troupes serbes au cours de la journée du 19 novembre.

Un combat extrêmement acharné a été livré entre une division autrichienne et les troupes serbes entre le village d'Osoïé et la rivière Lig. Ce combat a duré toute la journée et s'est terminé à l'avantage des Serbes.

Après avoir subi de grosses pertes, les Autrichiens ont été repoussés, laissant aux mains des Serbes plusieurs centaines de soldats, parmi lesquels huit officiers.

La réunion de la Skouptchina

Nich, 22 Novembre.

Le 14 novembre a eu lieu une réunion de la Skouptchina. L'assemblée a voté à l'unanimité les nouveaux crédits de 110 millions de dinars qui étaient demandés par le ministre des Finances. L'opposition a décidé d'ajourner ses critiques, en raison de la situation, et d'accorder son appui complet à M. Patchich.

L'assemblée siègera encore pendant quelques jour pour permettre le vote des lois sur les réfugiés et sur les réquisitions.

La Guerre aérienne

Comment quatre avions alliés attirèrent quatre Taubes dans un piège

Londres, 22 Novembre.

L'envoyé du *Chronicle* dans le nord de la France décrit ainsi un combat aérien qui s'engagea mercredi en Flandre, et se termina par la victoire des avions alliés.

Le soleil s'étant inopinément mis à briller, et le vent s'étant calmé, les aéroplanes restés depuis quelque temps inactifs commencèrent à réapparaître comme des points dans le ciel.

Les premiers aperçus furent des allemands. Quatre Taubes approchèrent ainsi des lignes alliées, volant à une très grande hauteur, mais ils furent rapidement rejoints par deux avions français et deux anglais.

Une lutte angoissante s'engagea alors, qui fut certainement l'incident le plus émouvant de cette journée.

Les huit pilotes approchèrent les uns des autres, décrivant de larges arcs de cercle, tantôt s'élevant, essayant de s'envelopper et de se placer dans une situation avantageuse pour ouvrir le feu.

Pendant dix minutes, ces évolutions se poursuivirent, tandis que, au-dessous, les soldats des deux armées, haletants suivaient des yeux le duel terrible.

Les mitrailleuses crépitaient maintenant dans le ciel, mais sans succès apparent.

Soudain, les quatre aéroplanes alliés, abandonnant la lutte, prirent simultanément la fuite, volant parallèlement l'un au-dessus de l'autre dans la direction de nos lignes.

Les quatre avions ennemis, remplis d'espoir se précipitèrent aussitôt à leur poursuite, à une vitesse fantastique.

Quand ils comprirent qu'il s'agissait d'une ruse, il était trop tard.

Déjà une grêle d'obus tirés par quelques batteries françaises habilement dissimulées explosait autour d'eux.

Les Taubes avaient été attirés dans un piège, et ne purent s'échapper. En cinq minutes, les quatre avions ennemis étaient tous fracassés et tombaient devant les lignes françaises.

Les huit officiers et pilotes avaient été tués sur le coup.

Les aéroplanes alliés descendirent alors en vol plané, heureux de ce brillant succès.

Un avion anglais contre un Taube

Paris, 22 Novembre.

Des habitants de Soissons arrivés à Paris le 21 novembre au soir racontèrent que, dans la matinée, vers 10 heures, un Taube survola leur ville, cherchant à découvrir les batteries françaises.

Un avion anglais l'attaqua aussitôt. Le Taube eut son moteur brisé par la mitraille. Il voulut rejoindre les lignes ennemies en vol plané, mais un obus de 75 le renversa, et l'oiseau ennemi s'abattit sur Soissons. Il était monté par un mécanicien et deux officiers, qu'on releva carbonisés.

L'Agression turque

Un voilier turc capturé par un cuirassé anglais

Athènes, 22 Novembre.

Un cuirassé anglais a capturé un voilier turc, à bord duquel, se trouvaient deux officiers allemands déguisés, et qui se rendaient à Smyrne. Ces deux officiers ont été faits prisonniers et conduits sur le vaisseau amiral des alliés.

L'incident du croiseur américain

Washington, 22 Novembre.

Le capitaine du croiseur *Tennessee* fait connaître qu'il n'y eut pas acte d'hostilité dans les coups de feu tirés à Smyrne contre un de ses canots.

Washington, 22 Novembre.

La Turquie a donné spontanément au gouvernement américain, au sujet de l'incident de Smyrne, une explication qui est considérée, dans les cercles officiels, comme satisfaisante.

La mobilisation des chameaux

Amsterdam, 22 Novembre.

On mande de Damas à la *Gazette de Francfort* qu'environ 12.000 chameaux ont été réunis pour transporter l'eau destinée aux troupes turques, pendant une marche de trois semaines, à travers le désert.

Les magasins chrétiens saccagés à Trébizonde

Athènes, 22 Novembre.

On mande de Constantinople que d'importantes forces turques qui se trouvaient à Andrinople ont été transportées à Trébizonde, où elles ont saccagé les magasins chrétiens. Trois chrétiens ont été tués.

L'agitation mahométane en Tripolitaine

Rome, 22 Novembre.

Le général Ameglio retournera incessamment en Cyrénaïque. Le gouvernement lui a accordé toutes ses demandes en vue du maintien de la tranquillité dans la colonie.

Le programme gouvernemental comprend les dispositions nécessaires pour parer au péril mahométan en Cyrénaïque et éventuellement aussi en Tripolitaine.

Jusqu'ici, il n'y a aucune cause d'alarmes pour cette dernière région, et notre souveraineté n'est pas contestée, même dans le lointain Fezzan. On devra seulement pourvoir à la sécurité des caravanes qui n'est assurée que par des forces insignifiantes.

Par contre, on signale une activité inaccoutumée des Bédouins dans le secteur de Tobruk, principalement dans le camp turco-arabe de Derna.

Le gouvernement a, par suite, pris les mesures qu'imposait la situation.

L'Italie et la guerre

La déclaration de M. Salandra

Rome, 22 Novembre.

D'après les journaux de Rome, les communications que M. Salandra doit faire à la Chambre seront reportées au lendemain de la réouverture, soit le 4 décembre, la première séance devant être consacrée à l'éloge des députés récemment décédés.

Dans les Balkans

Un vapeur monténégrin assailli par les Albanais

Brindisi, 22 Novembre.

Dans la matinée d'hier samedi, un navire postal monténégrin, qui fait le service du lac de Scutari, a été l'objet d'une vive fusillade, quelques minutes après avoir quitté la douane de cette ville. Les auteurs de cette agression étaient des Albanais postés sur la rive occidentale du lac, au pied de Tarabosch.

La Bulgarie interviendra-t-elle ?

Sofia, 22 Novembre.

La pénétration en Serbie des troupes austro-hongroises a produit une grande impression dans les milieux politiques et parlementaires de la Bulgarie. On est convaincu dans ces milieux que la défaite serbe pourrait amener un profond changement dans les Balkans.

Le Sobranié, qui est réuni actuellement, est très affecté par la défaite des Serbes à Valjevo.

Au cours des débats qui ont eu lieu à la suite du discours du Trône au Parlement bulgare, M. Malinoff, chef des démocrates, a dit que la politique du gouvernement devait avoir pour but la réalisation de l'unité nationale.

Ce but pourrait être atteint soit par la guerre, soit par le maintien d'une stricte neutralité.

M. Malinoff conclut en préconisant l'ouverture de négociations avec la Triple-Entente en vue d'obtenir la garantie de la réalisation de l'unité bulgare.

Sofia, 22 Novembre.

Au Sobranié, au cours de la discussion en réponse au discours du trône, M. Martinoff, chef du parti démocrate, déclare que la politique du gouvernement bulgare doit nécessairement se proposer la réalisation de l'unité bulgare. Ce but, qui fut presque atteint par la guerre turco-bulgare, permettra, dit-il, de créer une Bulgarie satisfaite, qui n'aura rien à réclamer à ses voisins, lesquels non plus n'auront plus rien à lui réclamer.

Pour atteindre ce résultat, M. Martinoff estime qu'il est nécessaire d'obtenir la revision des traités qui ont terminé les guerres balkaniques. C'est, aux yeux de l'orateur, la seule condition de l'établissement d'une paix durable dans les Balkans.

Dans la pratique, cette politique peut se réaliser, soit par la guerre, soit par le maintien de la neutralité stricte et loyale.

Le maintien de la neutralité, qui constitue un immense service rendu à certains voisins de la Bulgarie, et à d'autres puissances, n'affranchit pas le gouvernement de l'obligation de se préoccuper de sa situation vis-à-vis des belligérants.

L'orateur demande donc l'ouverture de négociations avec les puissances de la Triple Entente, négociations qui, espère-t-il, permettront de garantir la réalisation de l'unité bulgare.

M. Daneff se prononce également pour un accord avec la Triple Entente, dans le but d'occuper la Macédoine.

M. Sakizoff, leader des socialistes réformistes, se déclare partisan de la politique qui tendra à la réalisation de l'unité nationale et qui facilitera l'entente balkanique. Le pays est résolu à garder la neutralité, mais cela ne doit pas empêcher le gouvernement de continuer les pourparlers diplomatiques en vue du règlement heureux de la question bulgare. En conséquence, M. Sakizoff demande la constitution d'un Cabinet national qui aura la confiance de la nation entière et des deux groupes belligérants.

Le Choléra en Prusse

Bâle, 22 Novembre.

On signale plusieurs cas de choléra en Prusse et dans la Haute-Silésie.

Deux de ces cas ont été mortels.

Sur Mer

Les Corsaires allemands

Leurs méfaits dans le Pacifique.— Leur ravitaillement en charbon par le Chili.

Santiago-du-Chili, 22 Novembre.

Le vapeur *Sacramento*, de San-Francisco, en Californie, est arrivé à Valparaiso, amenant 32 matelots de la barque française *Valentine*, faits prisonniers par les Allemands, et deux Chinois sauvés du *Titania*.

Ces deux bâtiments avaient été coulés dans le Pacifique par des vaisseaux de guerre allemands.

Le capitaine du *Sacramento* dit qu'il a vendu sa cargaison de charbon et de provisions aux vaisseaux allemands *Scharnhorst*, *Gneisenau* et *Nuremberg*, qui ont quitté récemment Valparaiso.

Le transbordement du *Sacramento* sur les navires allemands s'est effectué à l'île Juan-Fernandez.

Tous les journaux commentent cette violation de la neutralité du Chili sous couvert du pavillon américain.

Les autorités chiliennes ont notifié aux matelots des navires allemands qu'ils ne pourraient s'éloigner jusqu'à la fin de la guerre.

New-York, 22 Novembre.

Une dépêche de Valparaiso annonce que le vapeur *Sacramento* est arrivé avec l'équipage du voilier français *Valentine*, coulé par le croiseur allemand *Dresden*.

Santiago-du-Chili, 22 Novembre.

Le représentant de la Compagnie de Navigation Kosmos décline toute responsabilité au sujet du départ clandestin des vapeurs *Luxor* et *Memphis*, chargés de charbon. Il déclare que, conformément à la loi allemande, aussitôt que la guerre est déclarée, les navires commerciaux sont considérés comme transports de guerre. Sous les ordres du gouvernement, les autorités chiliennes interdisent d'approvisionner de charbon les vapeurs de la Compagnie Kosmos.

Le comte Tisza chez le kaiser

Le but secret du voyage. — L'Autriche songerait à se retirer de la lutte.

Venise, 22 Novembre.

La visite du comte Tisza, au quartier général de l'armée allemande provoque de nombreux commentaires, dans les cercles politiques de l'Autriche-Hongrie.

Les journaux viennois ont émis l'opinion que sa mission a simplement pour but de resserrer les rapports entre les deux alliés. Cette hypothèse est toutefois considérée comme absurde. Mais la sévérité, la censure à laquelle est soumise la presse autrichienne, empêche de formuler d'autres commentaires. On considère le comte Tisza comme jouissant d'une grande faveur auprès de l'empereur d'Allemagne. En effet, si on en croit le correspondant viennois du *Secolo*, le kaiser au cours de la visite à Vienne, aurait dit à François-Joseph : Le comte Tisza est l'homme d'Etat d'Europe le mieux doué.

Stockholm, 22 Novembre.

On mande de Berlin que l'empereur Guillaume a reçu, samedi, le comte Tisza en une longue audience, puis l'a invité à déjeuner.

Le comte Tisza eut ensuite plusieurs entretiens avec MM. de Bethmann Hollweg et de Jagow.

La Récompense des Braves

LÉGION D'HONNEUR ET MÉDAILLE MILITAIRE

Bordeaux, 22 Novembre.

Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur les militaires dont les noms suivent :

Est élevé à la dignité de Grand'Croix : M. de Langle de Cary, général de division. Dans la conduite d'une armée qui a eu à supporter au début des opérations l'effort de troupes ennemies supérieures, a montré les plus belles qualités de caractère, de courage, de calme et de froide ténacité; a rendu les plus éminents services au pays, par la fermeté et l'habileté de son commandement.

Sont élevés à la dignité de Grand-Officier : MM. Sarrail, général de division. A fait preuve de beaucoup de sang-froid et de ténacité dans l'accomplissement de la mission difficile qui lui a été confiée.

Gérard, général de division. A su très vite tirer un enseignement des premiers combats de la campagne; a montré beaucoup de fermeté et d'à-propos tactique pour les opérations qu'il est appelé à diriger.

Muteau, général de division. A fait preuve de beaucoup de capacité et d'énergie dans la conduite de sa division; blessé, est revenu sur le front à peine guéri.

Rabier, général de division. Chef vigoureux qui met actuellement une opiniâtreté farouche dans la conduite des opérations de sa division.

Dor de Lastours, général de division. Malgré ses 64 ans, supporte allègrement toutes les fatigues de la campagne à la tête de sa division de cavalerie, dont il a obtenu de brillants résultats.

Vautier, général de division. A fait du corps d'armée dont il a le commandement une unité de premier ordre, qu'il a brillamment employée au cours des opérations.

Hache, général de division. A pris au combat le commandement d'un corps d'armée un peu ébranlé, en a fait en peu de jours une unité qui, depuis deux mois, a obtenu de très remarquables succès.

Dubois, général de division. Conduit avec maîtrise, depuis le début de la campagne, un corps d'armée qui a été très souvent engagé et a toujours donné les résultats qu'on en attendait.

Triboudet de Mainbray, général de brigade. Général du cadre de réserve, vrai modèle de soldat énergique et avisé. Blessé, a tenu à conserver son commandement.

Sont promus au grade de commandeur : MM. de Dartein, général de division ; Delbousquet, général de brigade ; Michelier, général de division ; Guignabaudet, général de brigade ; Vallattin, colonel d'infanterie ; Ombard, général de division ; Féret, général de brigade au titre honoraire ; Lanquetot, général de division ; Dumas, général de division ; Blazer, général de brigade ; Rozée d'Infreville, général de brigade ; Nimier, médecin inspecteur général chef du service de santé d'une armée ; Lacrambe, intendant militaire, directeur du service d'intendance d'une armée ; Seligman, directeur du service télégraphique ; de Cornulier Lucinière, général de brigade ; Robillot, colonel de cavalerie.

Sont promus au grade d'officier : MM. Gaxin, colonel du 18e d'infanterie ; Berthelot, général de brigade ; Blondin, colonel ; Eon, général de brigade ; Cledat de Lavigerie, lieutenant-colonel au 324e d'infanterie ; Renon, chef de bataillon au 156e d'infanterie ; Cornu, lieutenant-colonel au 3e tirailleurs indigènes ; Lestoquoi, colonel d'infanterie ; Bordeaux, lieutenant-colonel au groupe de chasseurs de réserve ; Marchel, chef de bataillon au 23e d'infanterie ; Gramat, colonel d'infanterie ; Chesnot, chef de bataillon au 36e d'infanterie ; de Mac-Mahon, colonel d'infanterie ; Blin, lieutenant-colonel au 102e d'infanterie ; Bachelard, colonel ; Bourdieu, chef de bataillon au 45e d'infanterie ; Geoffroy, chef de bataillon au 106e d'infanterie ; Treillard, chef de bataillon au 117e d'infanterie ; Borius, lieutenant-colonel au 7e régiment d'infanterie ; Charpentier, lieutenant-colonel au 294 d'infanterie ; Esnol, lieutenant-colonel au 153e d'infanterie ; Garçon, lieutenant-colonel au 255e d'infanterie ; Ordioni, chef de bataillon au 4e d'infanterie.

Vannières, lieutenant-colonel au 329e d'infanterie ; Bonnelet, lieutenant-colonel au 97e d'infanterie ; Ferradini, lieutenant-colonel au XVIIe corps, état-major ; Girait, lieutenant-colonel d'infanterie; Fusil, chef de bataillon au 7e d'infanterie; Vinay, chef de bataillon au 75e d'infanterie; Géant, chef de bataillon au 136e d'infanterie; Leroy, colonel au 40e d'infanterie; Petitjean Roget, chef de bataillon au 144e d'infanterie; Bougnoux, chef de bataillon au 61e d'infanterie; Lanusse, chef de bataillon au 30e d'infanterie; Abadie, capitaine au 2e zouaves; Leblanc, chef de bataillon au 49e d'infanterie; Marillier, colonel d'infanterie; Cot, chef de bataillon au 1er zouaves; Besson, chef de bataillon au 122e d'infanterie; Natuille, chef de bataillon au 1er zouaves; Rondenay, chef de bataillon au 103e d'infanterie; Bidar, capitaine au 49e d'infanterie; Martin, chef de bataillon au 158e d'infanterie; Gaube, chef de bataillon au 98e d'infanterie; Florentin, lieutenant-colonel au 167e d'infanterie; Saintagnes, lieutenant-colonel au 361e d'infanterie; Castaine, colonel d'infanterie.

Destival, chef de bataillon au 35e d'infanterie; Pérignon, chef de bataillon au 161e d'infanterie; Mourin, lieutenant-colonel au 362e d'infanterie ; Stuhl, lieutenant-colonel au 19e d'infanterie ; Duchesne, lieutenant-colonel d'infanterie; Neltner, lieutenant-colonel d'infanterie; Lassaye, chef de bataillon au 223 d'infanterie; Vare, chef de bataillon au grand quartier général; Marchand, chef de bataillon au 235 d'infanterie ; Chassot, colonel-commandant au 8e chasseurs ; Hennocque, colonel de cavalerie ; Delecluse, colonel au 15e chasseurs ; Dumas de Champvallier, colonel au 13e hussards; Dumas de Champvallier, lieutenant au 2e chasseurs d'Afrique; Gouzil, colonel de cavalerie; Innocenti, chef d'escadron au 6e cuirassiers ; Violand, colonel au 16e dragons ; Pancrenon, colonel d'artillerie ; Demange, général de division ; Meunier, colonel chef d'état-major d'un corps d'armée; Falque, colonel, chef d'état-major d'un corps d'armée; Falque, colonel au 19e d'artillerie; Jullian, colonel au 32e d'artillerie; Muller, chef d'escadron au 32 d'artillerie; Sentis, colonel au 53e d'artillerie.

Martin d'Escrienne, chef d'escadron au 34e d'artillerie ; Arthaut, colonel, 41e d'artillerie ; Evard, lieutenant-colonel au 21e d'artillerie ; Dauves, colonel, 11e d'artillerie ; Dasnès, chef d'escadron au 28e d'artillerie ; Mudant, général de brigade chef d'état-major d'armée ; Drouhard, chef d'escadron au 31e d'artillerie ; Linder, général de brigade ; Hoerter, lieutenant-colonel du génie état-major de la 5e armée ; Bois, colonel, directeur du génie ; Henry, lieutenant-colonel d'état-major particulier du génie ; Couillaut, médecin principal ; Bernard, médecin principal de 2e classe, chef de service ; Roy, médecin principal de 2e classe ; Armynot du Chatelet, médecin principal de 2e classe ; Buy, médecin principal à l'hôpital militaire de Nancy ; Patris de Broe, médecin principal ; Couzineau, capitaine au 8e d'infanterie coloniale ; Puyperoux, colonel d'infanterie coloniale ; Reymond, colonel d'infanterie coloniale ; Bonneau, médecin principal de 2e classe.

Sont nommés au grade de chevalier : MM. Plancke, chef de bataillon au 14e d'infanterie; Commailleau, chef de bataillon au 265e d'infanterie; Tromelin, capitaine au 30e d'infanterie; Lebreton, chef de bataillon au 1er zouaves; Aymeric, capitaine au 308e d'infanterie; Ferrand, capitaine au 302e d'infanterie; Sommet, capitaine au 49e d'infanterie; Falogs, capitaine au 215e d'infanterie; Gougeon de Luce, capitaine au 3e tirailleurs; Martelly, capitaine à l'état-major de la 58e brigade d'infanterie; de Bellaigue de Bughas, chef de bataillon au 131e d'infanterie; L. Ernoul de la Chenelière, chef de bataillon au 130e d'infanterie; Malmasson, chef de bataillon au 91e d'infanterie; Malezieux, capitaine d'état-major au IVe corps d'armée; Cialtraux, capitaine au 91e d'infanterie; Siboulotte, capitaine au 50e d'infanterie; Mercier, capitaine au 145e d'infanterie; Courtois, capitaine au 82e d'infanterie; Benne, capitaine au 342e d'infanterie; Bergès, capitaine au 108e d'infanterie; Ferre, capitaine au 141e d'infanterie; Ferraton, capitaine au 101e d'infanterie; Binet, capitaine au 70e d'infanterie; Clet, capitaine d'état-major; Cottmann, capitaine au 74e d'infanterie; Le Gouas, capitaine au 62e d'infanterie; de Tassy de Montluc, capitaine au 42e régiment d'infanterie; Ane, capitaine au 59e d'infanterie; Gelin, capitaine d'état-major à la 65e division d'infanterie; Barberot, capitaine au 153e d'infanterie; Valet, capitaine d'état-major à la 13e brigade d'infanterie; Chautin, capitaine au 27e d'infanterie; Erhard, capitaine au 149e d'infanterie; Gery, capitaine au 3e d'infanterie; de Bouchaud, capitaine au 105e d'infanterie; de Montlovier-Roynac, capitaine au 158e d'infanterie; Berthon, chef de bataillon au 50e d'infanterie; Roman, capitaine au 149e d'infanterie; Coulaux, capitaine, 91e d'infanterie; Panouillot, capitaine au 4e zouaves; de Lasteyrie du Saillant, chef de bataillon au 6e d'infanterie; Ollivie, capitaine au 144e d'infanterie.

Marchand, capitaine au 13e d'infanterie; Lavigne, capitaine au 97e d'infanterie; Martin, capitaine au 97e d'infanterie; Matter, capitaine à l'état-major de la 35e division; Besse Charment, capitaine au 63e d'infanterie; Meroux, capitaine au 277e d'infanterie; Humann, capitaine au 13e d'infanterie; Bourgueil, capitaine au 125e d'infanterie; Sangnier, capitaine au 43e d'infanterie; Magdelaine, lieutenant au 97e d'infanterie; Veysset, capitaine au 4e d'infanterie; Chiquel, capitaine au 56e d'infanterie; Renard, capitaine au 88e d'infanterie; Descornes, capitaine au 158e d'infanterie; Roy, capitaine au 58e d'infanterie; Douillet, capitaine au 37e d'infanterie; de Lapparent, chef de bataillon à l'état-major du IIe corps; Weiller, capitaine au 26e d'infanterie; de Douchet d'Auzers, chef de bataillon au 152e d'infanterie; Marteaux, lieutenant au 2e bataillon de chasseurs; D. Vost, capitaine au 57e d'infanterie; Blesse, chef de bataillon à l'état-major du XXe corps; Bidegaray, capitaine au 137e d'infanterie; Poirel, capitaine à l'état-major du XXe corps; Regelsperger, capitaine au 32e d'infanterie; Houssais, chef de bataillon au 72e d'infanterie; Girardet, capitaine au 51e d'infanterie; Robin, capitaine au 215e d'infanterie; Barbaroux, chef de bataillon au 94e d'infanterie; Godfrin, capitaine au 215e d'infanterie; Pouech, capitaine au 12e d'infanterie; Cotte, lieutenant au 5e d'infanterie; Musseau, capitaine au 26e d'infanterie; Boizard, capitaine à l'état-major de la 3e armée, observateur en aéroplane; Trinquier, capitaine au 5e tirailleurs; d'Inguimbert, capitaine au 9e d'infanterie; Chauvet, chef de bataillon au 85e d'infanterie; Miran, capitaine au 20e d'infanterie; Chevallier, capitaine au 113e d'infanterie; Rodes, chef de bataillon au 14e d'infanterie; Linarès, capitaine au 31e d'infanterie; Brunet, capitaine au 113e d'infanterie; Pagnes, capitaine d'état-major; Etienne, chef de bataillon au 155e d'infanterie; Baston, capitaine au 52e d'infanterie; Gagnaire, capitaine au 24e d'infanterie; Millot, capitaine au 5e d'infanterie; Saunier, chef de bataillon au 36e d'infanterie; Ghenouard, capitaine au 54e d'infanterie; Mailly, capitaine au 144e d'infanterie; Piron, capitaine au 56e d'infanterie; Rougeon, capitaine au 15e d'infanterie; Guillot de Lagarde, capitaine au 156e d'infanterie; Thuriet, chef de bataillon au 50e d'infanterie; Ballier, lieutenant pilote à l'escadrille M. F. n. 8; Pauly, capitaine au 125e d'infanterie; Avice, capitaine au 117e d'infanterie; Boyne, capitaine au 90e d'infanterie Fromont, capitaine au 102e d'infanterie; Desmoulins, capitaine au 90e d'infanterie; Beaujean, capitaine au 26e d'infanterie; Pelletier, capitaine au 92e d'infanterie; Iverlin, lieutenant au 55e d'infanterie; Vivier, capitaine au 101e d'infanterie; Cochet, capitaine au 40e d'infanterie; Jubault, capitaine au 40e d'infanterie; Jubault, capitaine au 48e d'infanterie; Poli, capitaine au 15e d'infanterie; Mugnier, capitaine au 86e d'infanterie; Jubert, capitaine au 153e d'infanterie; Gerde, capitaine au 72e d'infanterie; Caput, capitaine à l'état-major de la 58e division de réserve; Desmant, capitaine au 55e d'infanterie; Barat, capitaine au 95e d'infanterie; Delafond, capitaine au 2e d'infanterie; Richard, capitaine à l'état-major de la 1re armée; Villard, capitaine au 117e d'infanterie.

Danzels d'Aumont, capitaine, 127e d'infanterie; Donnet, capitaine au 62e d'infanterie; Mathieu, capitaine au 264e d'infanterie; Daclin, capitaine au 35e d'infanterie; Fuchs, capitaine au 5e d'infanterie; Gilouin, capitaine au 35e d'infanterie; Langeau, capitaine au 163e d'infanterie; Rivière, capitaine au 134e d'infanterie; Bonnetti, capitaine au 157e d'infanterie; Raguet, capitaine au 62e d'infanterie; Hemy, capitaine au 97e d'infanterie; Poirée, capitaine au 54e d'infanterie; Bessott, capitaine au 371e d'infanterie; Mars, capitaine au 124e d'infanterie; Molle, capitaine au 138e d'infanterie; Romand, capitaine au 51e d'infanterie; Henrion, capitaine au 77e d'infanterie; Thomas, capitaine au 95e d'infanterie; de Benedetti, capitaine au 16e d'infanterie; Rivière, capitaine au 126e d'infanterie; Pignat, capitaine à l'état-major de la 85e brigade; Chotin, capitaine au 162e d'infanterie; Coutisson, lieutenant aviateur à l'escadrille V 14; Oge, capitaine au 5e bataillon de chasseurs; Richet, capitaine au 152e d'infanterie (observateur); Dupuch, capitaine au 18e d'infanterie; Demoulin, capitaine, au 4e tirailleurs.

Bourgeois, capitaine au 72e d'infanterie ; Mongel, capitaine au 5e bataillon de chasseurs ; Badille, capitaine au 9e d'infanterie ; Jeanrot, capitaine au 2e tirailleurs ; Driaucourt, capitaine au 89e d'infanterie ; Clot, capitaine au 2e tirailleurs ; Pingeon, capitaine au 45e d'infanterie ; Guérin, lieutenant au 5e tirailleurs ; Magdelaine, capitaine au 55e d'infanterie ; Appel, capitaine au 26e d'infanterie ; Pauly, capitaine d'infanterie ; Thomassin, capitaine au 2e bataillon de chasseurs ; Majorel, capitaine au 111e d'infanterie ; Doos, capitaine à la 11e division d'infanterie ; Mensier, capitaine au 6e tirailleurs ; Corda, capitaine au 146e d'infanterie ; Sauzède, capitaine au 1er tirailleurs ; Richelieu, lieutenant au 3e zouaves ; Guenée, chef de bataillon au 123e d'infanterie ; Durouchoux, capitaine au 139e d'infanterie ; Lodenet, capitaine au 172e d'infanterie ; Kremp, capitaine au 92e d'infanterie ; Lyonnet, capitaine au 3e zouaves ; Campet, lieutenant au 14e tirailleurs ; Russac, capitaine au 97e d'infanterie ; Goze, capitaine au 44e d'infanterie ; Uidal, capitaine au 73e d'infanterie ; Provençal, capitaine au 141e d'infanterie ; Lebrun, capitaine au 163e d'infanterie ; Sturel, capitaine au 4e bataillon de chasseurs ; Khan, chef de bataillon au 36e d'infanterie ; Marchand, capitaine au 9e tirailleurs ; Riquier, capitaine au 110e d'infanterie ; Meyer, capitaine au 42e d'infanterie.

De Bonardy, sous-lieutenant au 11e d'infanterie; Guillerm, capitaine au 75e d'infanterie ; Forzy, capitaine au 3e d'infanterie ; Conte, capitaine au 65e d'infanterie ; Richard, capitaine au 10e d'infanterie ; Lardant, capitaine au 59e d'infanterie ; Maginel, capitaine observateur, 2e armée ; Blondeau, capitaine au 36e d'infanterie ; Lelasseux, chef d'escadron à l'état-major de l'armée ; de Fournas-Labrosse, chef d'escadron, chef d'état-major à la 2e division de cavalerie ; de Partouneaux, chef d'escadron à l'état-major de l'armée Lanet, capitaine au 26e dragon ; Breyman, capitaine au 5e husards; Hauchecorne, lieutenant au 19e chasseurs ; Molinier, lieutenant à la 5e compagnie de remonte (école de guerre) ; Hoarau de la Source, capitaine au 10e hussards ; Pinguet, lieutenant au 10e cuirassiers ; Vaillace, capitaine d'état-major à la 5e division de cavalerie ; de Barollet, capitaine au 32e dragons ; d'Ariste, capitaine au 10e hussards ; Dutech, chef d'escadron au 4e chasseurs d'Afrique ; Chaveronnier, lieutenant au 25e dragons ; Dezautière, lieutenant au 2e dragons ; Larmoyer, capitaine au 9e cuirassiers ; Thiébaut, lieutenant au 2e cuirassiers.

D'Abzac, capitaine au 17e chasseurs ; Pagès, capitaine au 13e hussards ; Courlet de Vregille, lieutenant au 11e dragons ; Fontaine, capitaine au 6e hussards ; Wamarron, capitaine instructeur à l'école d'application de cavalerie, détaché à l'état-major de l'armée ; Gilbert, lieutenant au 2e cuirassiers ; Nouvel, capitaine au 12e hussard ; Marcotte de Sainte-Marie, capitaine au 12e cuirassiers ; Chanoine, capitaine au 9e chasseurs ; Ouy, capitaine au 21e dragons ; Houdeman, lieutenant à l'état-major de la 53e division de réserve ; Bureau, capitaine au 11e hussards ; Dubeigneur, lieutenant au 16e dragons ; Haentjens, capitaine à l'école de Saumur ; du Périer de Larsan, capitaine au 10e hussards ; de Haine, capitaine au 2e chasseurs d'Afrique ; Courtois, sous-lieutenant au 7e dragons ; West, capitaine au 9e cuirassiers ; de Lescure, lieutenant au 3e hussards ; Gasser, chef d'escadron au 32e dragons ; Logelin, lieutenant à la 1re division de cavalerie ; Urzel, capitaine à la 12e légion de gendarmerie ; Gellie, capitaine au 21e d'artillerie ; Gonzagues, chef d'escadron d'état-major par intérim à la 29e division ; Delbos, capitaine à la 51e division d'artillerie ; Touzineau, capitaine au 52e d'artillerie ; Hiraud, capitaine au 20e d'artillerie ; Dupont, capitaine à l'état-major de l'artillerie du Ier corps d'armée ; Hauser, capitaine à l'état-major de l'artillerie du XXe corps d'armée; Cornu, capitaine au parc d'artillerie du Ier corps d'armée ; La Chèvre, capitaine au 22e d'artillerie.

Jullien, chef d'escadron au 60e d'artillerie; Kuhnast, capitaine au 37e d'artillerie; Gallies, capitaine au 19e d'artillerie; Dumas, capitaine au parc d'artillerie au XIIIe corps; Navel, à l'état-major du XXe corps d'armée; Rollat, capitaine au 26e régiment d'artillerie; de Roquemaurel, capitaine à l'état-major du XVIIe corps; Gattier, capitaine au 59e d'artillerie; Laschat, capitaine au 34e d'artillerie; Menu, capitaine au 45e d'artillerie; de Geoffre de Chabrignac, capitaine au 34e d'artillerie; Marchand, capitaine au 45e d'artillerie; Martinet, capitaine au 41e d'artillerie; Langlois, capitaine au 31e d'artillerie; Magnien, capitaine au 4e artillerie; Lespagnol, capitaine au 5e d'artillerie à pied; Escot, capitaine au 53e d'artillerie; Rochet, capitaine au 32e d'artillerie; de Peyronnet, capitaine au par d'artillerie du IXe corps; Blaise, capitaine au 40e d'artillerie, observateur à la IIIe armée; Guyot Saonnest, capitaine au 50e d'artillerie; Morisson, capitaine au 4e d'artillerie; observateur Boutin, capitaine au parc d'artillerie du XIIe corps; Pons, capitaine au 2e d'artillerie lourde; Racoura, capitaine au parc d'artillerie du XIVe corps; Pommeret, capitaine au 34e d'artillerie; Mesnil, capitaine au 42e d'artillerie de la 3e division de cavalerie; Moisselet, capitaine au 56e d'artillerie; Lebel, capitaine au 1er d'artillerie à pied (état-major).

Vauthrin, capitaine au 41e d'artillerie; Desprès, capitaine au 44e d'artillerie; Trempat, capitaine au 22e d'artillerie; Malartre, lieutenant au 3e escadron du train des équipages; Tourret, capitaine au 8e escadron du train des équipages; Reymond, chef de bataillon au ministère de la Guerre; Barbarin, capitaine au 1er génie Boret, capitaine au groupe aéronautique militaire; Picot de Persilhom, capitaine à la compagnie du génie de la 24e division d'infanterie; Jacquot, capitaine à Toul.

Lux, capitaine commandant la compagnie des sapeurs de chemins de fer; Deblaye, sous-intendant; Maximilien, sous-intendant, IIe corps d'armée; David de Drezigue, médecin major au 47e d'infanterie; Lozanne, médecin-major à l'ambulance de la 69e division; Rispal, médecin-major au 83e d'infanterie; Lefebvre, médecin-major à la 8e division d'infanterie; Defous, médecin-major au 34e d'infanterie; Trassagnac, médecin-major au 104e d'infanterie; Baumelou, médecin-major au 16e d'artillerie; Escande de Massières, médecin-major au 141e d'infanterie.

Combe, médecin-major au 6e régiment du génie; Raymond, médecin-major, chef du groupe des brancardiers de la 58e division de réserve; Lesterlin, médecin-major au 85e d'infanterie; Cassau, médecin-major au 36e d'infanterie; Comte, médecin-major au 104e d'infanterie; Spire, médecin-major au 159e d'infanterie; Roussel, médecin-major au groupe des brancardiers de la 45e division; Poirée, médecin-major au 52e d'infanterie; Leval, officier d'administration à l'état-major du 1er groupe de la 4e armée; Serepel, aumônier au groupe des brancardiers de la 69e division de réserve; Champel, capitaine d'infanterie coloniale; Triol, capitaine au 23e d'infanterie coloniale; Bonne, lieutenant d'infanterie coloniale; André, lieutenant au 4e d'infanterie coloniale; Broch d'Hotelans, capitaine d'infanterie coloniale; Laprun lieutenant au 23e d'infanterie coloniale; Milot, capitaine d'infanterie coloniale; Baffoy, capitaine au 1er d'infanterie coloniale; Mussat, capitaine au 7e d'infanterie coloniale; Rousseau, médecin-major colonial; Maupetit, médecin-major; Blanchon, payeur principal.

MEDAILLE MILITAIRE

Bordeaux, 22 Novembre.

Sont inscrits aux tableaux spéciaux de la médaille militaire, les militaires dont les noms suivent :

Philipp, caporal au 24e régiment d'infanterie coloniale. Belle conduite en se portant sur la ligne de feu sous une violente fusillade pour relever un officier blessé. De plus, étant en patrouille, a mis en fuite une troupe bien supérieure en nombre et a assuré à nos troupes la possession d'une tranchée. Blessé au début, d'une balle à l'épaule, ne se fit panser que 24 heures après et refusa de se laisser évacuer, a été de nouveau blessé grièvement le 26 septembre.

Bert Marius, soldat de 2e classe au 157e régiment d'infanterie. Le 11 octobre 1914 est demeuré quinze heures durant à quelques mètres de la lisière d'un bois, sous un feu des plus violents. A contribué, par son tir, a éteindre le feu d'une mitrailleuse ennemie. S'est retiré le dernier, après avoir cherché des camarades blessés de son unité; a continué cette recherche d'un péril extrême à la place occupée par la compagnie voisine et a rapporté un homme qui avait la jambe fracassée.

Grosse Louis, sergent-major au 3e régiment d'infanterie. Atteint de trois coups de feu, est resté trois jours entre les lignes allemandes et françaises; a réussi en se traînant à rentrer dans nos lignes après avoir, pendant qu'il était blessé, fait des observations utiles sur les tranchées ennemies près desquelles il était tombé.

Aurel Auguste, soldat de 2e classe au 6e bataillon de chasseurs. Le 29 septembre, étant en sentinelle, a donné une grande marque de sang-froid et de bravoure en tirant debout environ 80 coups de fusil contre un parti ennemi qui cherchait à pénétrer dans nos lignes. A été grièvement blessé à la main droite, qu'il perdra probablement.

En France

Les sympathies de la presse étrangère

Paris, 22 Novembre.

Le Syndicat de la Presse étrangère nous communique la note suivante :

M. Dmitrieff, président du Syndicat de la Presse étrangère à Paris, vient d'adresser à Bordeaux, à M. Delcassé, ministre des Affaires Etrangères, le télégramme suivant :

Le Syndicat de la Presse étrangère, représentant à Paris l'opinion publique des pays neutres et celle des pays alliés, prie M. le ministre des Affaires Etrangères d'agréer l'expression des sentiments d'affection que les membres du Syndicat éprouvent pour la France, et les vœux qu'ils forment pour le succès des armes françaises, c'est-à-dire pour le triomphe de la liberté des nations.

D'autre part, le Syndicat de la Presse étrangère, en présence de la violation de la neutralité belge et des actes de barbarie et de vandalisme commis en Belgique et en France, proteste contre l'attitude des journaux qui s'appliquent servilement à justifier les violations du droit des gens, les assassinats des non-combattants et la destruction des trésors historiques auxquels se livrent systématiquement les ennemis de la France, et déclare rompre, sur le terrain international, tout lien professionnel et toute relation avec ces journaux.

Cette motion a été votée par nos confrères des différents pays neutres fraternellement unis, au sein du Syndicat de la Presse étrangère à Paris, aux correspondants anglais, belges, japonais et russes.

Les délégations de solde d'office

Bordeaux, 22 Novembre.

Aux termes d'un décret du 9 octobre 1914, inséré au *Journal Officiel* du 11 du même mois, les femmes, ascendants ou descendants des officiers et des sous-officiers à solde mensuelle, qui n'ont pas souscrit de délégation de solde au début de la mobilisation, peuvent obtenir, sur leur demande, des délégations d'office de la moitié de la solde de ces militaires, même si ceux-ci sont décédés ou prisonniers de guerre.

Une note publiée au *Journal Officiel* du 10 novembre, et une circulaire du 16 du même mois insérée au numéro du même recueil du 17, indiquent les formalités à remplir par les demandeurs et les dispositions concernant le paiement de ces délégations.

Le Drame de la rue des Phocéens

L'IDENTITÉ DE LA VICTIME EST ÉTABLIE

En relatant, dans notre dernier numéro, les circonstances dans lesquelle on avait trouvé le corps d'une femme caché dans un sac déposé rue des Phocéens, nous indiquions que le service de la Sûreté avait suivi déjà diverses pistes qui permettaient d'espérer que les recherches se circonscriraient avant peu. Tout d'abord, il fallait identifier la victime et comme aucun papier n'avait permis cette identification, le corps fut transporté à la morgue.

Au cours de la matinée de nombreuses personnes se rendirent rue Montée-des-Acoules et défilèrent devant le cadavre. Aucune indication sérieuse ne sortit de ce premier examen.

Mais M. Marion, commissaire de police du Ier arrondissement, qui poursuivait l'enquête commencée la veille, ayant entendu dire qu'une dame habitant la rue Audimar avait prétendu reconnaître la victime d'après la photographie publiée dans le *Petit Provençal*, manda cette dame près de lui. Mais, devant le magistrat, cette personne, qui est Mme Olympe Alessandri, concierge, 2, rue Audimar, se montra moins affirmative. Elle hésita, si bien que M. Marion l'engagea à se rendre à la morgue.

Dans la soirée, vers 3 heures, nous avons vu M. Potentier, chef de la Sûreté, au moment où il quittait son cabinet. M. Potentier était accompagné des brigades Méda et Souleyret. Il partait pour une visite des garnis louches où logé le monde interlope auquel on soupçonne que la victime appartenait. A ce moment, M. Potentier n'avait connaissance d'aucun fait nouveau.

C'est justement vers 3 heures qu'un coup de théâtre se produisit à la Morgue. Mme Alessandri, suivant le conseil que lui avait donné M. Marion, s'y était rendue. Elle arriva devant la dalle funèbre et manifesta soudain une vive émotion. Les personnes qui se trouvaient près d'elle s'en aperçurent et un agent de la Sûreté mêlé à la foule s'approche.

— Je la reconnais maintenant, murmura Mme Alessandri ; c'est bien elle !...

On s'empressa autour de la concierge et l'agent la pressa de questions.

— Oui, ajouta Mme Alessandri, c'est bien une des sous-locataires de l'immeuble où je suis concierge ; elle se nomme Naudi Marie, et loge chez une dame, Mme Tesson, qui habite un appartement du deuxième étage, à droite sur le palier. Elle faisait le métier de marchande ambulante et se rendait à bord des bateaux où elle vendait des foulards, des cravates, des écharpes, des dentelles et autres menus objets dont le débit est courant parmi les navigateurs.

Devant la netteté, la précision de ces déclarations, Mme Alessandri fut conduite à la Sûreté. Elle les renouvela et ajouta :

— Marie Naudi habitait chez Mme Tesson depuis quelque temps déjà et elle était bien connue de tous les locataires ; aussi, fut-il assez facile de constater qu'on ne l'avait plus revue depuis jeudi soir. Plusieurs locataires se souviennent bien que, ce soir-là, deux ou trois femmes étrangères à la maison vinrent appeler Marie Naudi et l'engagèrent à descendre. Marie Naudi hésita quelque peu, surtout quand on lui demanda de ne pas oublier son argent. Enfin, elle se laissa tenter par ce fait que les personnes qui l'appelaient lui dirent qu'on s'amuserait. Elle descendit donc en emportant un petit sac à main dont elle ne se séparait que rarement.

Et elle suivit les trois femmes que Mme Alessandri ne reconnaîtrait peut-être pas.

Il y a donc des présomptions sérieuses que la malheureuse Marie Naudi a été victime d'un guet-apens et que les trois femmes qui sont venues l'appeler sont les complices des assassins. On ne peut guère croire, en effet, que ce sont elles qui ont étranglé la malheureuse, l'ont mise dans le sac et ont transporté celui-ci rue des Phocéens, où on l'a trouvé.

Un agent de la Sûreté émettait l'opinion que des rôdeurs devaient savoir que Marie Naudi possédait quelque argent nécessaire pour son petit commerce, et qu'elle vivait seule. De là à chercher à s'approprier ce magot — quelque peu important qu'il eût été — il n'y avait qu'un pas. On peut penser encore qu'ils ne connaissaient pas assez la pauvre femme pour qu'elle consentît à la suivre ; et c'est alors qu'ils ont engagé les trois femmes à aller la chercher, à la conduire à un endroit déterminé ,où le crime fut commis.

Ce ne sont évidemment là que des hypothèses, mais en l'état où en est arrivée actuellement l'enquête, elles paraissent plausibles.

Quoi qu'il en soit, un point sérieux — et probablement le plus difficile à établir — l'identité de la victime, est maintenant acquis. On la connaît ; on sait le monde qu'elle fréquentait ; on a un signalement — vague, sans doute — mais suffisant, semble-t-il, pour suivre une piste. Les trois femmes ne tarderont probablement pas à être retrouvées. Et alors, les agents de la Sûreté sont à peu près assurés de toucher au but avant peu de jours. — M.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Dans la liste glorieuse de nos concitoyens morts au champ d'honneur nous avons aujourd'hui à joindre les noms de M. Marius Villiot, capitaine au 73e d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, tué à Pargny (Marne).

De M. Henri Mailhet, capitaine au 114e d'infanterie, tué le 24 octobre, à Ypres.

De M. Léopold Testanière, soldat au 341e d'infanterie, tué le 1er septembre, à Xermaménil (Meurthe-et-Moselle).

De M. Lazare Rey, soldat réserviste au 67e chasseurs alpins, tué à Vingré (Aisne), le 25 septembre.

De M. Gratien Guillermet, soldat au 157e d'infanterie, mortellement blessé et décédé à Baccarat (Meurthe-et-Moselle).

Nous prenons part à l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prions d'agréer nos bien sincères condoléances.

Une citation à l'ordre du jour

Parmi les récentes citations à l'ordre du jour de l'armée, nous relevons celle-ci qui a trait à la belle attitude du médecin auxiliaire Marcel Péan :

Extrait de l'ordre général numéro 188.

Le général commandant la 2e armée, cite à l'ordre du jour de l'armée :

Le médecin auxiliaire Péan Marcel, élève à l'école de Lyon, du groupe de brancardiers de la 7e division.

S'est fait remarquer depuis le commencement de la campagne par son courage et son dévouement. S'est signalé notamment dans les combats de Tailly, Chelles, de Tracy-le-Mont, de Canny-sur-Matz et d'Agnolles, où il n'a pas hésité à aller relever les blessés sous le feu de l'ennemi.

Le jeune médecin auxiliaire ainsi brillamment cité à l'ordre du jour de l'armée, est un ancien élève du lycée de Marseille. Nous sommes heureux de lui adresser nos plus vives félicitations.

A la gare Saint-Charles

Par le train de 9 h. 30, sont arrivés hier dans notre ville 360 prisonniers civils allemands sujets mobilisables qui avaient été cantonnés à Frigolet près de Tarascon. Ces Allemands ont été embarqués immédiatement sur le paquebot *Pélion*, à destination de la Corse.

Dans l'après-midi 178 prisonniers militaires ont été embarqués sur la *Ville-d'Alger*, à destination de Tunis et Bizerte.

Un convoi de 110 blessés français est également arrivé hier après-midi dans notre ville par le train de 2 heures. Ces blessés qui appartiennent au XVe corps, proviennent de Saint-Mihiel et de Chauvoncourt.

Service solennel à la Cathédrale

Sur l'initiative des trois sociétés de la Croix-Rouge : la Société de secours aux blessés, l'Association des Dames Françaises et l'Union des Femmes de France a été célébrée, hier matin, à 10 heures, à la Cathédrale, la messe solennelle à la mémoire des soldats des armées de terre et de mer morts pour la Patrie. Une affluence énorme assistait à cette cérémonie à laquelle toutes les autorités civiles et militaires de notre ville étaient représentées. Chaque société de la Croix-Rouge avait délégué à ce service religieux un groupe d'infirmières et infirmiers.

Cette solennité a pris fin vers 11 heures 30.

Les engagements volontaires

Les jeunes gens qui demandent à contracter un engagement volontaire seront visités dans une salle de la Maison de la Mutualité, rue François-Moisson, mise par la municipalité à la disposition du recrutement.

Pour les enfants des mobilisés

L'Association Bienfaitrice du Lycée musical, 19, cours Devilliers, remercie vivement au nom de nos chers soldats, les nombreuses personnes qui ont bien voulu faire à différentes reprises des dons en nature ou en argent. Elle fait un nouvel appel aux mères de famille pour l'envoi d'effets chauds (usagés ou neufs), destinés aux jeunes enfants des soldats morts pour la patrie ou actuellement au feu.

Le cinéma pour les blessés

L'administration des cinéma « Pathé-Kok » a bien voulu venir distraire, de la manière la plus intéressante, nos blessés de l'Hôtel-Dieu. Ce fut une séance charmante, aux films variés, qui retinrent l'attention et provoquèrent de clairs et francs éclats de rire.

MM. Vidal-Naquet et Dauphin, administrateurs des hôpitaux, assistèrent à cette séance. M. Vidal-Naquet remercia vivement, au nom des blessés, le Conseil d'administration des « Pathé-Kok » et exprima le désir de voir le plus souvent possible, le cinéma venir se dérouler dans la salle de récréation, devant les blessés de l'Hôtel-Dieu.

Pour préserver nos soldats du froid

Une institutrice des Pyrénées-Orientales a communiqué à notre correspondant de Mimet un moyen simple, rapide et peu coûteux, de fabriquer des plastrons à nos soldats. Il s'agit de peaux de lapin bien nettes que l'on cloue sur une planche poil en dessous et que l'on laisse ainsi deux jours après les avoir frottées quelques minutes avec une poignée de sel gros et une demi poignée d'alun en poudre. La poudre d'alun et de sel en excès est ensuite répandue entre les poils, et les peaux roulées pendant deux autres jours, poils en dedans. Le tannage est fini.

Il ne reste plus qu'à assouplir les peaux en les froissant, à en régulariser les contours et à les doubler d'une étoffe quelconque. Deux peaux réunies par des lanières sur les épaules et retenues par deux cordons à la ceinture forment un plastron admirable garantissant la poitrine et le dos si l'on met la fourrure contre la peau.

Cinq centimes de gros sel, autant d'alun et une heure de travail ; on ne peut trouver plus pratique. Nul doute que de nombreuses personnes expérimenteront ce procédé.

Pour l'œuvre des plastrons du soldat

M. Martel, directeur de l'Eldorado-Cinéma, remercie toutes les personnes qui sont venues à la soirée d'ouverture dont il a offert le bénéfice aux blessés de l'hôpital militaire. Toute quête ou vente ayant été interdite par l'autorité supérieure, M. Martel prie les personnes qui avaient apporté leur offrande ou que l'éloignement a empêché de venir à cette soirée, d'envoyer leurs dons à l'Œuvre du Plastron du Soldat qui les fera parvenir à M. le médecin chef de l'hôpital militaire qui en a bien besoin pour donner quelque confort à ses blessés et à ses malades.

L'Œuvre du Plastron du Soldat dont le siège est toujours à Marseille, 11, Allées des Capucines, reçoit toujours plastrons, manchettes, chaussettes, passe-montagne et autres qui lui sont réclamés de tous côtés.

Chronique Locale

Préparation militaire. — Les Excursionnistes de Provence (S. A. G. 5116). Demain mardi, à 9 heures du soir, à l'école communale, 14, rue de la Paix, cours de préparation militaire. Présence indispensable de tous les élèves. Administrateur délégué, M. Mondon.

Imprudence d'enfant. — Mme Fassy, ménagère, demeurant 108, avenue d'Arenc, ayant une course à faire, sortit de chez elle hier matin, à 7 heures, laissant couchés dans leur lit sa fillette Joséphine, 4 ans, et son fils, Paul, 8 mois. Avec l'insouciance naturelle à son âge, la fillette se leva, se rendit à la cuisine, prit une boîte d'allumettes et revint se coucher près de son frère. Puis elle s'amusa à flamber les allumettes. Peu après, le lit s'allumait et le petit Paul, qui avait été atteint aux mains et à la figure se mit à pleurer, ce qui attira l'attention des voisins. Ils accoururent, emportèrent les enfants à qui ils donnèrent les premiers soins. Pendant ce temps, on prévenait les pompiers qui se rendirent facilement maîtres du feu. Le petit Paul dut être admis à la Conception, étant le plus grièvement atteint. Les dégâts s'élèvent à 300 francs environ.

Chronique des vols. — Dans le courant de la nuit d'avant-hier, un malfaiteur demeuré inconnu a pénétré dans le magasin de M. Delucci, cordonnier, marchand de chaussures, 6, rue de la Carrière. Un certain nombre de paires de chaussures ont disparu.

Une enquête est ouverte.

Un brutal. — Un interprète, Mohamed Sadick, 30 ans, demeurant, 6, rue Glandevès, se présentait, avant-hier après-midi, au consulat d'Angleterre et demandait à parler à M. le consul. Ce fut le représentant de M. Cécil Gurney, M. le vice-consul, qui reçut Mohamed Sadick. Celui-ci lui demanda de vouloir bien faire établir un certificat qui lui reconnaîtrait la nationalité anglaise. Comme l'interprète ne présentait aucun document justifiant cette qualité, M. le vice-consul refusa net la pièce qui lui était demandée. L'interprète se fâcha et injuria grossièrement le représentant de S. M. Britannique. Plainte fut portée et Mohamed Sadick a été écroué à la disposition du Parquet.

Un vol audacieux à la Madrague-Ville. — Il témoigne d'une belle audace. Avant-hier soir, vers 10 heures, alors qu'elle s'apprêtait à gagner ses appartements, et pendant qu'elle souhaitait le bonsoir à deux derniers clients, deux voisins, Mme Louise Babot, âgée de 35 ans, gérante du bar-tabacs de la Madrague-Ville, était soudain assaillie dans son établissement par un jeune malfaiteur qui, d'un brusque mouvement, lui arrachait un sac contenant 1.100 francs, et regagnait précipitamment la porte. Le bandit était entré en coup de vent. Il fut poursuivi par les deux clients et le garçon jusqu'à la traverse Mouren, où il fut perdu de vue.

Mme Babot, dont le mari est mobilisé depuis le début de la guerre, avait préparé cet argent pour aller faire sa régie le lendemain. Dans ses bras, elle tenait un enfant, son dernier né, âgé de quelques mois, et le sac précieux d'une main. On juge de sa stupeur et de son effroi. Elle a dû s'aliter hier des suites de la violente émotion qu'elle ressentit.

C'est le second vol de ce genre commis à la Madrague, depuis peu de temps. Il y a près de deux mois, près de là, Mme veuve Pascal, propriétaire du bar de ce nom, était aussi, le soir, assaillie dans son établissement et volée d'une somme de 800 francs. Les habitants sont persuadés qu'une bande d'audacieux chenapans a jeté son dévolu sur le quartier qu'elle met en coupe réglée. Il y a quelques mois encore, la famille Babot avait été volée d'une somme de 500 francs par un garçon de bar qui n'a pas encore été arrêté. Est-ce lui qui inspire ces coups de main ? Le bandit de l'autre soir paraît âgé de 20 ans et son signalement a été transmis à la Sûreté, dont l'activité et la vigilance ont toutes les raisons de s'exercer au quartier de la Madrague.

Les Maisons allemandes. — Il est intéressant pour le commerce local de connaître les noms des séquestres et toutes les indications utiles contenues dans l'ordonnance du président. Notre confrère légal, les *Petites Affiches*, publie, en un supplément spécial, la liste complète à ce jour de tous les jugements rendus. Ce supplément est *gratuit* pour tous ses abonnés anciens ou nouveaux. Cette liste détaillée sera constamment tenue à jour et paraîtra régulièrement les mercredi et samedi dans les *Petites Affiches*.

Théâtres et Concerts

FEMINA-CINEMA-GAUMONT

Gros succès de : *LE COFFRET DE TOLÈDE* avec *Mme R. Carl*, de *M. Navarre* ; *LA FORCE DE L'ARGENT* avec *Mlle Grandais* et *M. Vinot* ; *LES MARRONS DU FEU*, LES ACTUALITÉS, etc., etc. Matinée et soirée. BRILLANT ORCHESTRE FEMINA.

Lettres de Soldats

Voici une lettre que le docteur André Betta, de Toulon qui soigne nos valeureux blessés sur le front, dans la Meuse, écrit à l'un de ses amis Toulonnais qui veut bien nous la communiquer. C'est un hommage de plus à notre XVe corps si mal jugé, si calomnié :

5 Novembre 1914.

Mon cher ami,

La profonde amitié qui m'unissait à vous tout particulièrement me fait un impérieux devoir de vous donner de mes nouvelles.

Je suis en excellente santé physique et morale. Et comment ne pas l'être du reste ? Il faut rendre justice à ceux qui dirigent la guerre. Il y a eu, certes, des tâtonnements, mais à l'heure actuelle, tous les services sont merveilleusement organisés : on a soin du soldat dont l'alimentation est devenue très bonne depuis plus d'un mois, grâce à des ravitaillements dont on est obligé de louer l'ingéniosité.

Vous parlerai-je du moral des troupes ? Vous devez le connaître déjà par des blessés qui reviennent de chez nous. Il est excellent. Les régiments du Midi que j'ai l'honneur de voir quotidiennement sont pleins d'entrain et de bravoure, les territoriaux eux-mêmes se rendent compte de l'effort utile qu'ils remplissent. Il y va, en effet, aujourd'hui de l'intérêt d'un pays qui ne veut en rien se départir des droits et des devoirs sacrés de la civilisation.

Mais les Allemands eux-mêmes sentent qu'ils sont défaits et démoralisés parce qu'ils défendent une cause injuste. Les sacrifices sont rudes, la vie de bien de braves en dépend, mais c'est la France et la parole d'honneur que nous défendons.

Je ne me plaindrai amèrement que sur un point : c'est la situation qui a été faite aux troupes du Midi.

Longtemps on les a mal jugées et mal traitées. Elles ont été, sauf des cas fort rares, énergiques et admirables. Pour ma part, j'ai eu à combattre fréquemment avec les 341e, 311e, 312e, 204e et 208e colonial. Il y a eu des braves dans ces formations régimentaires et les morts que j'ai relevés et les blessés que j'ai soignés sont une preuve sanglante de ce que j'affirme.

Les gens du Nord ont déparlé. Ils déchanteront sous peu. Ils ont eu le grave tort, dans le danger, d'apporter le discrédit sur nos troupes. Mais maintenant que la victoire est certaine, pardonnons-leur leurs erreurs et tous, par avance, réjouissons-nous de la paix générale, qui, demain étendra ses bienfaits sur la France et l'Europe tout entière.

Croyez, mon cher ami, à mon affectueux souvenir.

Dr André Betta.

***

Dans ce billet naïf et sincère, un jeune colonial en traitement dans un hôpital de Vichy, dit le dévouement des dames de la Croix-Rouge.

Vichy, 4 Novembre.

Chers parents.

Je vous écris ces quelques mots pour vous faire savoir de mes nouvelles qui sont toujours très bonnes, grâce aux bons soins du docteur que nous avons dans notre service, ainsi que des infirmières de la Croix-Rouge, qui sont d'un dévouement inlassable.

L'une d'elles que nous avions dans notre service nous a quitté hier. Pour son départ, en reconnaissance de son dévouement, nous lui avons fait un petit cadeau. Tous les blessés de son service se sont cotisés pour lui acheter un bijou porte-bonheur en or, représentant saint Christophe.

Cette femme charmante est venue avant son départ, nous faire ses adieux et nous remercier de notre souvenir. Elle a accompagné sa visite de quelques bouteilles de champagne et de gâteaux comme elle le faisait de temps en temps. J'étais tellement peiné de ce départ que je n'ai rien trouver à dire. Ces dames sont pour nous de vrais anges gardiens ; ce n'est pas un cadeau qu'on devrait leur donner, mais une couronne d'or pour les remercier de leur dévouement et du sourire qu'elles nous apportent chaque jour, et grâce auquel nous oublions nos souffrances. Ce sera une grande joie pour moi, chers parents, le jour où je pourrai retourner sur le front pour venger notre chère patrie de la barbarie teutonne.

C'est avec ces deux mots : « Vive la France ! » que je termine ma lettre. Bien des amitiés à tous. Votre fils qui vous embrasse.

Marius Chauvin,
6e colonial.

Si les infirmières de la Croix-Rouge se dévouent pour nos blessés, si elles leur donnent le meilleur d'elles-mêmes, elles doivent être fières en retour d'inspirer une belle reconnaissance.

LE FROID ET LA NEIGE

Draguignan, 22 Novembre.

La neige a fait son apparition dans le nord du département. Nos collines environnantes en sont recouvertes et le froid est intense. Depuis ce matin, le temps est radouci et il pleut par rafales.

Perpignan, 22 Novembre.

La neige est abondamment tombée dans les hauts arrondissements de Prades et de Céret. Les communications sont interrompues et les villages isolés.

Dans le Roussillon, il est tombé une pluie diluvienne accompagnée d'un vent très violent. Les rivières ont débordé sur plusieurs points, causant des dégâts aux propriétés riveraines.

A Canet-Plage, la mer a envahi plusieurs villas dont les habitants ont dû fuir.

La tempête s'accentue sur tout le littoral. On signale que d'importants éboulements se sont produits en divers endroits sur la ligne de chemin de fer allant d'Arles-sur-Tech à Prats-de-Mollo. La voie a été emportée sur une grande longueur.

Mort d'un Sénateur

Moulins, 22 Novembre.

M. Jules Gacon, sénateur de l'Allier, est mort la nuit dernière après une longue maladie.

La Course cycliste des Six Jours

New-York, 22 Novembre.

La course des six jours est gagnée par l'équipe Goullet-Grenda avec 67 points ; sprint de la dernière heure, Drobach-Lanson, 61 points ; Macnamara-Moran, 53 points; Egg-Verri et Fogler-Hill, chacun 50 points ; Kaiser-Cameron, 34 points.

New-York, 22 Novembre.

Les premières équipes ont couvert 2.758 milles et un tour, battant le record du monde par sept milles et un tour. Lawrence-Magin et Root-Clark, bien qu'ils n'aient pas participé au sprint final, ont couvert 2.758 milles.

Le 7e prix a été accordé à Lawrence-Magin. Les équipes Egg-Verri et Fogler-Hill se partagent le 4e et le 5e prix.

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE

La canonnade continue sur Ypres et dans la zone Soissons-Vailly

Bordeaux, 22 Novembre.

Le ministre de la Guerre a fait signer par le président de la République un décret portant que les docteurs en médecine, les officiers de santé et les étudiants, possédant au moins douze inscriptions de doctorat, pourront, pendant la durée de la guerre, être nommés médecins auxiliaires, sans avoir accompli une année de service militaire actif et sans avoir à satisfaire à l'examen d'aptitude.

Communiqué officiel

Bordeaux, 22 Novembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Dans la journée du 22, violent bombardement d'Ypres, qui a détruit les Halles et l'Hôtel de Ville.

Assez forte canonnade dans la région de Soissons et de Vailly.

Sur le reste du front, rien à signaler.

— Communiqué de l'état-major russe —

Pétrograde, 22 Novembre.

Le combat entre la Vistule et la Wartha continue avec un acharnement extrême. Nous avons réalisé quelques succès partiels.

Les combats sur le front Czenstochova-Cracovie n'ont apporté aucun changement essentiel. Nous avons fait deux mille prisonniers et nous avons pris des mitrailleuses.

En Galicie, les Autrichiens ont abandonné Novo-Sandec, sous la poussée de nos troupes.

Ypres est toujours aux mains des alliés

Londres, 22 Novembre.

Le témoin oculaire du quartier général anglais exposant l'exacte situation à Ypres, déclare qu'en dépit des bruits contraires, cette ville est toujours entre les mains des alliés. Aucun Allemand, dit-il, à l'exception des prisonniers de guerre, et peut-être de quelques espions, n'a réussi à pénétrer dans la ville, ou même à en approcher.

Le témoin oculaire affirme que la position des alliés sur ce point est des plus fortes. La lutte se poursuit autour d'Ypres, sans avantages marqué de part ni d'autre, mais les Français conservent leur terrain partout dans cette région.

Le 17 novembre, les Allemands ont livré trois nouveaux assauts contre nos positions à l'est et au sud-est d'Ypres. Nous avons repoussé ces trois assauts au cours desquels l'ennemi a eu environ douze cents hommes tués.

La résistance effective que nous avons pu opposer jusqu'à présent a eu un effet des plus encourageants sur nos troupes, qui montrent un bel entrain dans les nombreuses contre-attaques qu'elles exécutent.

Les prisonniers français en Allemagne

Une information inexacte

Paris, 22 Novembre.

Tout récemment, un journal de Paris a annoncé que le gouvernement allemand refusait, depuis quelques jours, de communiquer les listes des prisonniers français et menaçait de leur interdire d'écrire à leur famille, si la France n'usait pas de juste réciprocité à leur égard. Cette information est absolument inexacte.

Le ministère de la Guerre envoie, tant par la voie diplomatique, que par le bienveillant intermédiaire de la Croix-Rouge Française, toutes les listes des prisonniers allemands qu'il possède, et il reçoit, par la même et double voie, de nombreuses listes de prisonniers français. Il en transmet les noms aux familles intéressées par les dépôts des corps, et ces familles peuvent s'adresser, soit au bureau des renseignements au ministère de la Guerre, soit à l'agence des prisonniers à la Croix-Rouge, 51, quai des Chartrons, à Bordeaux, qui leur envoient tous les renseignements qu'ils ont à cet égard. De même, les prisonniers allemands sont autorisés à correspondre avec leur famille dans les mêmes conditions que les prisonniers français.

Touchante lettre d'un indigène algérien

Toulon, 22 Novembre.

Le vice-amiral de Marolles a reçu la lettre suivante de Mostaganem, datée du 5 novembre 1914 :

Monsieur l'amirale, Marine, Toulon.

Mon amirale, j'ai l'honneur vous solliciter de votre haute bienveillance la faveur de l'engagement volontaire comme apprenti mécanicien. Agé de 19 ans, robuste, de bonne constitution, sais lire, écrire en français.

Ma conduite est irréprochable, je suis persuadé d'avance, mon amirale, que je serai bon soldat pour la France, c'est pourquoi, mon amirale, je viens m'adresser à vous, en vous priant de m'accorder la faveur de ladite demande, en conformité au nouveau décret ministériel pour Toulon.

J'ajoute que je suis fils d'un ancien militaire en retraite, qui a servi pendant 25 ans sous les drapeaux français (décédé en 1906). J'étais encore enfant. En y arrivant aujourd'hui, je me sens un homme. Vive la France ! Le vrais marin ne lui manquent pas, le vent agités notre drapeaux, dont la joli frange d'or reluit au soleil comme engagé d'espérances.

Je m'engage marin dans la torpille de guerre, volontairement, comme naturalisée française, pour défendre la patrie, notre mère la France, pour taper sur les Autrichiennes et les Prussiennes. Partout, mon amirale voudra nous conduire, fût-ce au tonnerre de lieu... Vive la France ! Abat la Prusse et les Autrichiennes !

Cordiales salutations.

Ben-Salat Bournedienne,
à Mostaganem, Algérie.

Dans l'Argonne

Un journaliste américain dans les positions du kronprinz

Paris, 22 Novembre.

Un télégramme de New-York au *Daily Chronicle* dit que le correspondant de l'agence *United Press*, attaché à l'armée allemande, a été autorisé par le kronprinz, commandant la 5e armée, à inspecter les lignes allemandes dans la forêt de l'Argonne. Le prince, en accordant cette permission au journaliste américain, lui déclara :

— Vous verrez aujourd'hui quelque chose que vous ne trouverez sur aucun autre point du théâtre de la guerre ; vous pouvez aller aussi loin que vous le désirez, car je sais que vous arriverez bientôt dans un endroit où il ne sera pas nécessaire de vous retenir.

Je trouvai cet endroit, ajoute le correspondant. C'était sur la ligne avancée des tranchées, presque à la lisière de la forêt. On se battait à environ 50 mètres de distance. La lutte était acharnée et meurtrière. Sur un point de la ligne, les positions du kronprinz se trouvent à une distance de 1.500 mètres de la lisière de la forêt. Le terrain y est plus découvert et on se livre, de part et d'autre, à de fréquents assauts.

Au moment où j'atteignais la ligne de feu, les Allemands prenaient d'assaut une tranchée française et faisaient 165 prisonniers. Cependant, les résultats obtenus de part et d'autre se compensent et aucun des deux adversaires ne peut prétendre à un avantage marqué.

En Alsace

Les troupes allemandes sont démoralisées

Sous le titre « En Alsace » on lit dans le *Démocrate de Délémont* à la date du 18 novembre :

Un sous-officier allemand, qui a passé dans les rangs français, raconte que ses anciens camarades sont démoralisés à cause des fortes pertes qui leur sont continuellement infligées et des fausses nouvelles qui leur ont été servies jusqu'ici. Ils n'ont plus confiance dans la victoire allemande.

Ce sont des hommes de 40 à 50 ans, ayant famille pour la plupart, et qui ne se battent qu'à contre-cœur. Ceux qui se rendent, déclarent que la plupart de leurs camarades seraient désireux de passer dans les rangs français, mais le fait qu'on leur affirme que ceux-ci coupent le nez et les oreilles aux déserteurs allemands, les fait hésiter.

Des comédiens français arrêtés à Luxembourg

Genève, 22 Novembre.

Deux convois d'internés civils français, de seize et trente-deux personnes, ont traversé la Suisse vendredi. Le second comprenait une troupe française de comédie qui était allée à Luxembourg donner une représentation au bénéfice de la Croix-Rouge française.

Cette représentation fut interdite par l'autorité militaire allemande, qui demanda aux comédiens français de jouer au bénéfice de la Croix-Rouge allemande. Sur leur refus, ils furent internés sans autre forme de procès.

Pour l'intervention de l'Italie avec la Triple Entente

Rome, 22 Novembre.

M. Nathan, ancien maire de Rome, a fait une conférence au théâtre Costanzi, devant une très nombreuse assistance. L'orateur parlant en faveur d'une intervention de l'Italie dans la guerre, aux côtés des puissances de la Triple Entente, a opposé, dans un frappant parallèle, les trois empires qu'a pervertis l'esprit autoritaire, savoir la Prusse, l'Autriche et la Turquie, à toutes les puissances qui luttent actuellement avec héroïsme pour le triomphe de la liberté.

En Autriche

L'emprunt de guerre

Venise, 21 Novembre.

Selon les derniers rapports publiés, les souscriptions à l'emprunt de guerre autrichien s'élèvent à près de cinq millions de francs, mais, eu égard aux efforts qui ont été faits, en vue du succès de l'émission, on considère que le résultat obtenu jusqu'ici est décevant. Le fait que la haute noblesse autrichienne et l'aristocratie agrarienne n'y ont pas contribué pour leur quote-part, a produit une impression très défavorable et commence à devenir le sujet de commentaires et de critiques de la part de la presse.

Le comte de Montecuccoli, président de la Laender Bank, la plus grande institution financière de l'Autriche, écrivant, dans la *Nouvelle Presse Libre*, se plaint que la haute aristocratie, dans son ensemble, n'ait pas souscrit aux emprunts dans la mesure de ses biens. Il cite, entre autres, les noms de personnages éminents, dont il n'a pas encore été fait mention, tels que le prince régent de Lichtenstein, qui est immensément riche ; le prince François d'Auersperg, le prince de Lobkovitz, etc. Le comte de Montecuccoli, se dit convaincu que ceux-ci participeront à l'emprunt, éventuellement, dans une large mesure, et ne manqueront pas l'occasion de manifester leur dévouement au monarque et au pays. Le président du Conseil des ministres, M. de Stinghg, a envoyé une lettre circulaire aux membres de la Chambre Haute, les invitant d'urgence à souscrire et faisant ressortir, à leurs yeux, que c'était pour des membres aussi éminents de la société, un devoir patriotique de donner l'exemple au reste de la population.

La *Nouvelle Presse Libre* insiste sur l'impérieuse nécessité de faire réussir brillamment l'emprunt, afin, dit-elle, de prouver la force militaire et économique du pays, et de montrer à ses ennemis de quels puissants moyens il peut disposer.

La Guerre russo-turque

Les opérations sur terre et sur mer

Pétrograde, 22 Novembre.

L'état-major de l'armée du Caucase fait le communiqué officiel suivant :

Le croiseur « Hamidieh », accompagné de torpilleurs, a fait son apparition devant Tuapsse. Il a ouvert le feu sur la ville et lancé 125 projectiles environ.

L'artillerie russe a immédiatement riposté par un feu très efficace. Nous avons eu trois soldats blessés. Une sœur de charité a également été blessée.

Parmi les habitants, il y a eu un tué et une dizaine de blessés.

Les dégâts matériels sont insignifiants.

Dans la direction d'Erzeroum, une de nos colonnes marque d'importants progrès.

En amont de Juzveran, nos avant-postes continuent à talonner les Turcs.

Sur les autres points, on ne signale aucune activité.

La violation de l'autonomie du Liban

Paris, 22 Novembre.

Le « Temps » publie ce soir la dépêche suivante du Caire, relative à l'autonomie du Liban.

Sur l'ordre du muschir, commandant en chef des forces turques en Syrie, le gouverneur général du Liban, Ohannes pacha Couyoumdjian, a été invité à quitter le siège de son commandement pour se rendre à Damas, et il s'y est rendu. Nouvel ordre a été donné aussi, pour les autorités militaires, au patriarche maronite, au grand Conseil, aux caïmakhans ou gouverneurs de districts, de suivre la même destination.

Le patriarche maronite a refusé d'accéder aux désirs des autorités turques l'invitant à se rendre à Damas.

L'effervescence est grande. Il y a lieu de s'attendre à des troubles graves.

Le Caire, 22 Novembre.

Les troupes turques prennent possession du Liban dont ils forcent les habitants à s'enrôler.

Les consuls de France qui avaient été retenus, ont pu quitter la Syrie.

Les mines sous-marines dans la mer Noire

Pétrograde, 22 Novembre.

On annonce officiellement que le littoral russe de la mer Noire, sur une distance de vingt lieues, est miné en de nombreux endroits. L'entrée et la sortie des navires des ports russes de la mer Noire, des embouchures du Dniepper et du Bug, ainsi que du détroit de Kertch sont absolument interdites pendant la nuit.

L'incident du "Tennessee"

Les explications turques

Washington, 22 Novembre.

Le représentant de la Turquie, en expliquant l'incident du *Tennessee*, a déclaré que les coups de canon avaient été tirés par les forts de Smyrne pour avertir le navire américain que le port était miné, ainsi, d'ailleurs, que cela avait été notifié, au préalable, à l'ambassade des Etats-Unis.

Après l'incident, le gouverneur général de Smyrne, offrit au commandant du *Tennessee* de l'emmener en automobile jusqu'au consulat des Etats-Unis.

M. Wilson ne considère cette explication que comme le prélude d'une explication plus formelle.

Les relations turco-bulgares

Sofia, 22 Novembre.

A la suite de démarches énergiques du gouvernement bulgare, la Porte a consenti à rapporter les mesures restrictives qu'elle avait prises ces derniers jours. Désormais, les consuls bulgares pourront rédiger leurs correspondances en langue bulgare.

La circulation des trains qui avait été suspendue pendant 24 heures, a été rétablie.

Les Monténégrins repoussent les Autrichiens

Cettigné, 22 Novembre.
(retardé dans la transmission).

Du côté de Grahovo, les avant-gardes ennemies se sont approchées à quelques centaines de mètres des positions monténégrines, mais elles ont été bientôt repoussées avec des pertes sensibles.

Sur les autres points du front, la situation reste sans changement.

Cérémonies patriotiques

Le Bourget, 22 Novembre.

Aujourd'hui a eu lieu, auprès du monument du Bourget, élevé à la mémoire des soldats morts en 1870-71, la cérémonie de la remise de la croix de la Légion d'honneur au capitaine Gudin du Pavillon, observateur en aéroplane, qui a été blessé à trois reprises.

La cérémonie a été très impressionnante. Le commandant aviateur Girod, évoquant les souvenirs de l'Année terrible, a prononcé un discours vibrant devant les troupes assemblées. Toutes les troupes ont défilé et avec elles une section de boys-scouts qui venaient de prêter, devant le drapeau, le serment de servir la France avec honneur et fidélité.

Argenteuil, 22 Novembre.

Aujourd'hui dimanche, les conscrits d'Argenteuil de la classe 1915, inaugurant une patriotique tradition, se sont rendus au cimetière où ils ont déposé une couronne sur la tombe des soldats morts dans les ambulances de la ville, pendant les premiers mois de la guerre, puis au monument élevé aux Argenteuillais, morts pour la Patrie.

AVIS DE DÉCÈS

MM. les membres du **Cercle Saint-Julien** sont priés d'assister aux obsèques de leur regretté collègue M. **HONNORAT Marius**, qui auront lieu aujourd'hui, à 10 heures, à Saint-Julien.

Les familles Michel et Vernier ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de **Mme Charlotte MICHEL**, née **VERNIER**. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui lundi 23 novembre, à 3 heures du soir, rue Désirée, 2, quartier Saint-Lazare.

Les Allemands à Mulhouse

Un Français qui a pu se rendre à Mulhouse, au cours de l'occupation allemande, entre les deux attaques qui ont mis la ville alsacienne entre les mains des armées françaises, a envoyé au *Temps* les impressions suivantes qui, pour être vieilles de deux mois, n'en présentent pas moins un vif intérêt :

Le séjour à Mulhouse est lugubre. On ne sort jamais avec la certitude de rentrer. On comprend bien qu'après l'accueil fait aux Français, les Allemands soient hors d'eux. Ils avaient l'intention de brûler la ville de fond en comble et il paraît que ce n'est que par suite de l'intervention du prince Max de Saxe que le projet a été « remis à plus tard ». C'est néanmoins le régime de la terreur. On tiraille par les rues à tout bout de champ. Au premier coup de feu tous ces hommes sortent dans la rue et tirent sur les maisons mêmes qui leur donnent asile. C'est à n'y rien comprendre. Mais la chose la plus atroce que j'aie vécue s'est passée le surlendemain de mon arrivée. Après une nuit fort agitée, après l'alarme sonnée dans la cour même de notre maison (1.000 hommes étaient parqués dans les écoles voisines) une fusillade nourrie se fait entendre du côté de Burtzwiller, suivie d'une lueur d'incendie. Le matin de bonne heure je vais à bicyclette voir de quoi il retourne et je suis le témoin de la destruction systématique de Burtzwiller.

Toujours sous prétexte qu'on avait tiré sur eux (l'enquête du maire de Mulhouse a révélé que c'était un dragon qui avait tué son cheval blessé de trois coups de revolver), ils ont fait sortir tout le monde (il était entre trois et quatre heures du matin), et les malheureux étaient en chemise ou à demi-vêtus, et froidement, ils ont mis le feu aux maisons, une à une. Toute la partie de Burtzwiller située au nord de la route de l'Arneth a été détruite. Puis, au hasard, ils ont pris six des habitants qu'ils ont fusillés. Je les ai vus couchés là, c'était affreux ! Et ils ont la main si malheureuse ! Ce sont les gens les plus honnêtes du pays qu'ils ont mis à mort. Il y avait là, entre autres, un M. N..., qui a deux fils à l'armée allemande, et ils l'ont tué avec son troisième fils. Un autre, un anabaptiste, qui se serait plutôt fait mettre en prison que de toucher une arme à feu,a été tué en présence de sa femme à qui, pour corser la plaisanterie, on a ensuite enjoint de rentrer chez elle tandis que sa maison flambait. Mais ce n'est pas tout. Ils ont brûlé l'usine B..., dont le patron est dans leurs rangs. Quant à la belle filature de laines K..., qu'on voyait du pont de la Doller, et qui était construite selon les règles les plus modernes, il a fallu cinq heures de patients efforts avant qu'elle prît feu. Ils sont arrivés pourtant à la détruire totalement. Voici 1.200 ouvriers et ouvrières sur le pavé. L'usine était entourée d'un cordon de troupes et de toute la police afin d'empêcher que le feu ne fût éteint.

Mais bientôt ce fut la défaite allemande dans toute sa gloire. Quel spectacle ! Tous ils avaient retrouvé une merveilleuse agilité et ils couraient à toute vitesse vers le Rhin, par toutes les routes possibles. Ils couraient sans leurs fusils, l'air hagard... De temps à autre, six superbes chevaux d'artillerie passaient, traînant un avant-train, mais les artilleurs avaient oublié leur pièce. Cela paraît invraisemblable, et il faut l'avoir vu pour bien le croire. Détail caractéristique : *tous* les officiers fuyaient à pied, près de leur monture, jusqu'au général, qui a passé le fossé à pied, tenant un revolver à la main et rasant les murs des maisons. Ils semblaient avoir peur de leurs propres hommes et ils ont raison.

Puis, le soir, c'est l'arrivée des Français. Je n'avais pas assisté à la première occupation. C'était la première fois que je voyais nos troupes à Mulhouse... Il y a des émotions qu'on ne peut rendre par des mots.

Ce rêve a duré quatre jours.

Et voilà qu'un matin, plus rien ! Les Français sont partis, abandonnant les superbes travaux de fortifications qu'ils avaient exécutés. Ils étaient rappelés dans le nord, où ils étaient plus nécessaires que chez nous. Nous restions seuls de nouveau...

Quand les premiers casques à pointe ont reparu le sentiment fut si horrible que nous sommes partis pour Bâle. A Mulhouse, maintenant, tout attroupement de plus de trois personnes est immédiatement fusillé. Pauvre ville ! Dans quel état la retrouverons-nous ?

COURS PUBLICS

COURS COLONIAUX

Voici la liste des cours coloniaux qui seront faits du 23 au 28 novembre à l'Institut Colonial, rue Noailles, 5 :

Lundi, à 3 h. 45 soir, M. Masson : L'Agriculture malgache; à 5 h. soir, M. Laurent : Les gîtes métallifères.

Mardi, à 3 h. soir, M. Foucart : L'Afrique équatoriale; à 5 h. soir, M. Masson : La Colonisation romaine.

Mercredi, à 3 h. 15 soir, M. Raynaud : Les Formules de la politique coloniale : assujettissement, autonomie, assimilation; à 4 h. 30, M. Jumelle : Cotonniers et ricins.

Jeudi, à 8 h. 30 matin, au Parc Borély, M. Davin : Culture des bananiers; à 5 h. soir, Docteur G. Reynaud : La Peste.

Vendredi, à 5 h. soir, Docteur de Cordemoy : Elevage bovin en Afrique Occidentale française.

Samedi, à 3 h. 30 soir, Docteur G. Reynaud : Les insectes véhicules de maladies. Les parasites intestinaux.

ASSOCIATION POLYTECHNIQUE

Programme des cours publics et gratuits du 23 au 28 novembre :

Lundi : 5 h., diction par Mme Bourgoint-Lagrange, Société Scientifique Industrielle, 55, rue Paradis; 6 h. 30, sténographie, par M. Vautavers, Etablissement Pilter, 136, boulevard National.

Mardi : 5 h., solfège et chant choral, par Mme Duchoud-Didier, Salle Carbonel, 27, rue Saint-Ferréol; 6 h. 30, sténographie, par M. Cianclonl, Société Industrielle, 55, rue Paradis.

Mercredi : 6 h., géographie, par Mlle Eynier, Société Scientifique Industrielle, 55, rue Paradis.

Jeudi : 10 h., dessin et arts décoratifs, par M. M. Poggioli, atelier : 68, rue Sainte; 4 h., langue allemande, par M. Kuentz; 6 h., droit usuel, par M. A. Bérenger, Fédération des Syndicats patronaux, 50, rue des Dominicaines.

Vendredi : 5 h., causerie sur l'heure présente, par M. H. Espiau; 6 h., grammaire et littérature provençales, par M. le docteur Fallen, Société Scientifique Industrielle, 55, rue Paradis.

Samedi : 3 h., chant, par Mme Agoub-Blayac; 6 h., piano et chant (cours provisoire), par M. Blanc-Lachau, Salle Carbonel, 27, rue Saint-Ferréol.

A la Chambre de Commerce de Marseille

La Chambre, dans sa séance de vendredi 13 novembre, a traité les affaires suivantes :

Projet de Comptoir local d'Escompte. — La Chambre, qui n'a encore reçu aucune réponse des ministres compétents au sujet de sa délibération du 12 août dernier proposant d'affecter deux millions à prendre sur le fonds de réserve de l'outillage à la constitution des deux tiers du capital d'un Comptoir local d'Escompte et se trouvait par contre en présence de demandes de fonds qui l'obligent à ménager sa trésorerie de la façon la plus stricte, doit renoncer à son projet. Elle le regrette vivement, car cette combinaison avait été accueillie avec la plus grande faveur et l'établissement de transition qui devait en être la conséquence paraissait tout désigné pour aider à la reprise de l'escompte et des affaires.

Moratorium. — La Chambre a pris connaissance de très nombreuses réponses des groupements commerciaux et industriels de sa circonscription à son enquête sur l'opportunité de demander au gouvernement que les débiteurs d'effets moratoriés soient autorisés à se libérer par fractions forfaitaires mensuelles échelonnées de fin décembre 1914 à fin juillet 1915.

Les réponses sont unanimement favorables à cette suggestion, avec parfois des réserves de détail ou des observations complémentaires intéressantes.

La Chambre a reçu également l'adhésion de plusieurs Chambres de Commerce, et elle a émis le vœu que la question soit soumise à l'assemblée des présidents de ces Compagnies, pour qu'elle arrête définitivement le texte des vœux à soumettre au gouvernement.

Transport des vêtements et nouveautés par chemins de fer. — La Chambre a pris connaissance d'une lettre en date du 9 novembre de la sous-commission de réseau P.-L.-M. à Marseille l'informant que, depuis quelques jours, les expéditions de vêtements sont acceptées jusqu'à concurrence de deux vagons au départ de Paris et Troyes sur Marseille.

Exportation des poissons de Tunisie. — Sur la requête du Syndicat des commissionnaires en marée et de la Société de la nouvelle criée, la Chambre a décidé de faire une démarche auprès de M. le ministre des Affaires Etrangères pour obtenir que l'exportation des poissons de Tunisie, récemment interdite par un décret beylical, soit autorisée à destination de la France.

Taxe de séjour sur les navires désarmés. — Depuis le début des hostilités, le nombre des navires désarmés dans le port s'est considérablement augmenté d'unités appartenant à des ports voisins ou étrangers, et cette affluence de navires est un encombrement très préjudiciable au travail rapide que doivent faire les navires en activité et ceux de la flotte anglaise. Il y a donc lieu de prendre des mesures pour éviter un encombrement plus grand et moins diminuer l'activité. Dans ce but, la Chambre a décidé de demander au gouvernement que, pendant la durée des hostilités, la taxe de séjour soit perçue dès le premier jour, et non au bout de 4 mois de stationnement, sur les navires désarmés n'ayant pas leur port d'attache à Marseille, et soit en outre portée pour ces mêmes navires au taux uniforme de 0 fr. 05 par semaine et par tonneau de jauge brute.

Travaux. — Le concours financier que la Chambre de Commerce doit donner à l'Etat l'a amenée à contracter au Crédit Foncier des emprunts dont la totalité est de trente millions. Ces sommes doivent être versées à la Chambre de Commerce à sa première réquisition, et elle paie pour cela des intérêts, même lorsqu'elle ne réalise pas ces emprunts, ce qui lui est presque constamment arrivé pendant la période de paix où la Chambre ménageait jalousement ses ressources et tâchait de ne faire face aux dépenses qu'avec les plus-values résultant de sa sage et prudente administration. Ces emprunts devaient donc servir à traverser une période de crise, et la Chambre a, depuis l'ouverture des hostilités, fait appel au Crédit Foncier dans une mesure très faible, c'est-à-dire en rapport avec les difficultés du moment pour ce puissant établissement. Elle lui a demandé le 10 août dernier quatre millions, et, sur lesquels elle a obtenu, grâce au concours de M. Thierry et à une certaine pression du gouvernement, 1.800.000 francs. Aujourd'hui, après trois mois et demi d'attente, la Chambre de Commerce a demandé, non pas le solde de cet acompte qui serait très rapidement nécessaire, mais un nouveau versement de seize cent mille francs, et elle s'est heurtée à un refus absolu du Crédit Foncier, et à une fin de non recevoir de la part de l'Etat pour toute demande d'intervention.

Cependant, la Chambre n'a qu'un moyen de maintenir son concours à l'Etat et d'assurer la construction des travaux : c'est la réalisation au moins partielle de ses emprunts au Crédit Foncier.

Réfugiés et Disparus

Demandes de renseignements

Garcette Pierre, soldat au 363° d'infanterie, hospitalisé à l'hôpital Saint-Savournin, à Marseille, natif d'Armentières, recherche sa femme, née Eugénie Dopchde, et ses enfants, de Marais-de-Lomme, près Lille.

Lerouge Jules, soldat au 9° génie, natif de Haulme (Ardennes), hospitalisé à l'hôpital Saint-Savournin, à Marseille, recherche sa femme, née Clémence Colas, et ses enfants, habitant à Maison-du-Chêne-Chaudron, près Baulme (Ardennes).

Ricard Valentin-Jean-Baptiste, soldat au 46° d'artillerie, hospitalisé à l'hôpital Saint-Savournin à Marseille, natif d'Hauteville (Ardennes), recherche ses parents, domiciliés à Hauteville, canton de Château-Porcien (Ardennes).

L'Haut Edmond, soldat au 67° d'infanterie, hospitalisé à l'hôpital Saint-Savournin, à Marseille, natif de Prancilly (Aisne), recherche sa femme, née Marthe Moyse, ses enfants et ses parents, domiciliés à Saint-Quentin (Aisne).

Priot Camille, caporal au 132° d'infanterie, hospitalisé à l'hôpital Saint-Savournin, à Marseille, natif de Cilley (Aisne), recherche ses parents habitant à Dercy, canton de Crécy-sur-Serre (Aisne).

Louis Collette, 362° régiment d'infanterie, en traitement à l'hôpital du 38° d'artillerie, à Nîmes, recherche son frère Ernest Collette, chasseur à pied, qui a été blessé le 24 août 1914 à Nouillonpont (Meuse).

L'Hôpital des Ecoles Normales

Nous recevons de M. Xavier Léon, administrateur de l'hôpital temporaire des écoles normales, la communication suivante, que nous sommes heureux d'insérer :

Depuis que la création de l'hôpital temporaire des écoles normales a été décidée, il a fallu constituer en quelque sorte de toutes pièces son aménagement matériel, et pour cet aménagement, il a fallu faire appel à la générosité de la population. Cet appel a été entendu et nous tenons à remercier publiquement les donateurs qui, dans la mission difficile qui nous incombait, nous ont apporté une aide efficace. Grâce à leur empressement, nous avons dès maintenant pu réunir un stock de linge et de vêtements qui nous permettra de suffire aux premiers besoins.

Mais nous ne sommes pas au bout de notre tâche, et nous sommes convaincu que nos amis, connus ou inconnus, ne sont pas au bout de leur générosité. Plus que jamais nous faisons appel à leur concours et nous leur demandons de nous continuer une collaboration qui nous est si précieuse, car elle nous permettra d'accomplir d'une manière digne, le grand devoir de solidarité nationale.

La modestie de nos donateurs nous excusera de divulguer leurs noms en faveur du but que nous poursuivons. Il est des heures où la publicité a la valeur d'un exemple et la vertu d'un enseignement.

Nous adressons nos remerciements bien cordiaux à Mmes les institutrices qui nous adressé du linge qu'elles ont confectionné ou mis en état avec l'aide de leurs jeunes élèves. C'est ainsi que nous avons reçu les envois de Mmes Vitalis, Roux, Vial, Roche, Pourquier, Féraud, Agnel, Roux, Gondrexon, Faure, Maucherat, Croslebailly, Daumas, Deurieux, Doise, Pellegrin, Willemain, Rumaud, Lapostolle, Jourdan, Florent, Vergé, Tardy, Deleuil, Tariote, Gonfond, Jouval, Maurin, Perrin, Petit, Lebrat, Espiau, Belgrand, Pagnol, Esdra, Corriol.

Dans toutes les écoles de la ville, maîtresses et élèves travaillent activement à pourvoir notre lingerie et notre vestiaire d'objets neufs ou transformés.

Nous remercions également les élèves-maîtresses, les élèves de l'école annexe et les parents de celles-ci : Mmes Sigalas, Barra, Fabre, Bernard Gaudibert, Pons, Dédia, Galou, Labalette, Maurel, Rebuffat, Achard, Armand, Rouière, Crémieux, Philip, Blanc, Boyer, Bonnaud, Vincent, Guieu, Bousquet, Latil, Michel, Pignon, Bourieau, Amezieux, qui ont fourni un travail considérable et qui nous ont fait des dons importants.

De généreux donateurs de la ville nous ont adressé de précieux lots de vêtements, de linge et d'autres objets : M. Xavier Léon, don important de linge et de vêtements ; M. Léon, négociant, lot considérable de vêtements et de lingerie ; M. Laugier, avoué, don important de chemises, draps, etc.; M. Paul David, avoué, précieux don de vêtements et de linge ; M. David Milhaud, beau lot d'objets divers (chemises, couvertures, flanelles); Mlle Paul, don important de chaussures et lingerie ; M. Gros, dentiste, don important de draps, chemises et vêtements ; M. Delaye, don précieux de chemises et bandes de pansement ; Mlle Prade, don de linge de table, de toilette, de lingerie ; Mlle Nicolas (de Fuveau), chaussettes et paquets de cigarettes ; Mme Coulet, lot important de serviettes, vêtements et autre linge ; Mlle Gauthier, un beau don de 12 couverts (cuillers, fourchettes, couteaux) et de bon linge ; M. Haas, beau lot de linge neuf ; M. Astaud, linge ; M. Beynet, pantoufles ; M. Augustin Roland, linge ; M. Bourrely (Petit Paris), caleçons et tricots ; M. Pascal (rue des Cordeliers), 3 cuvettes et 3 bols émaillés ; « A la Ménagère », brosses ; « Maison du Progrès », chemises et linge; Mme Carcassonne, lot très important de chemises et draps; « Maison Perrin », oreillers et tapis; Mme Alfred Vidal-Naquet, don important de linge et vêtements; « Aux Armes de Provence », serviettes de toilette; « Au Gaspilleur », pantoufles; « Au Grand Dépôt », linge et objets de literie; Mme Raymond, chaussons et cirage; Mme Fernand Montel, bonneterie et linge; Mme Michel, rue Méjanes, articles de papeterie; M. Gabet (Grande Maison), très beau lot de vêtements; Mme Raphaël, torchons, chemises et chaussettes; Mme Michel, rue Thiers, beau don de taies d'oreiller, couvertures, etc.; Mme d'Ennery, plastrons; Mme Bartoli, linge et bonneterie; Mme veuve Malhomé, couverture piquée; « Les Femmes de France », lot important de linge et bandes de pansement; Mme Félix Demontès, plastrons et couverture; Mlle Estienne, don très important de linge; Mlle Décanis, linge et toile; Mlle Parli, linge; Mlles Duène, linge; Mme Maxime Roumagoux, linge; Mme Toussaint, linge et vêtements; M. Appy, linge; Mme Dasse, linge; Mme Vernet, linge; Mme Philip, mercière, don important de chemises; M. Pailly, don important de chemises et caleçons; M. Marius Arnaud, avocat, don important de vêtements; Mlle Arnaud, « A la Renaissance », peignes et savon; « Maison Pécout et Jeannin », torchons; Mme Brémond, mercière, don important de linge et de vêtements; M. Martin, chapelier, don important de casquettes.

Nous avons reçu des dons en argent qui nous ont été très utiles pour l'achat de linge et qui nous permettront par la suite d'offrir quelques douceurs à nos malades : Union des Instituteurs et Institutrices, premier versement, 420 fr.; Personnel de l'Ecole normale d'institutrices (versements d'août, septembre, octobre), 490 fr. 85; Personnel du Lycée Mignet (versements de septembre, octobre), 201 fr.; élèves-maîtresses, 125 fr.; M. Brémond, négociant en amandes, 100 fr.; M. Léon, directeur de la *Revue de Philosophie et Morale*, 50 fr.; M. Gril, adjoint au maire, 20 fr.; M. Ducros, doyen de la Faculté des Lettres, 50 fr.; Mlle Amédée, institutrice, 15 fr.; Mlle Delaye, professeur à Nice, 20 fr.; Mme Michel, institutrice à Marseille, 10 fr.; M. le Censeur du Lycée Mignet, 5 fr.; Mme Raphaël, concierge de l'école, 10 fr.; Mme Olivier, femme de ménage, 1 fr. 25; Collecte faite par Mlle Esdra, 59 fr.; Anonymes, 15 fr.; Société de secours d'Aix, 50 fr.; Mme Chaix, bouchère, Marseille, 5 fr.; Mme Donat, Marseille, 5 fr.

Chronique d'Aix

Allocations militaires. — Le percepteur d'Aix prévient les intéressés que le paiement des allocations militaires ,pour la période comprise entre le 27 octobre et le 23 novembre, aura lieu aux dates suivantes :

Canton Nord : à la mairie, recette municipale, le 25 novembre du numéro 1 au 239 ; le 26 novembre du numéro 1 A au numéro 208 A ; le 27 novembre du numéro 1 B au numéro 97 B et du numéro 539 au numéro 741.

Canton Sud : bureau de la perception, le 25 novembre du numéro 1 au numéro 200 : le 26 novembre du numéro 201 au numéro 400 ; le 27 novembre du numéro 401 au numéro 585.

Ligue antiallemande. — La conférence présidée par M. Earlatier que nous avons déjà annoncée, aura lieu mercredi 25 novembre, à 8 h. 30 du soir, dans la salle des Variétés-Casino.

Caisse d'Epargne. — Administrateurs de service : mardi 24, M. Daillan ; mercredi 25, M. d'Agay ; jeudi 26, M. de Bonnecorse ; vendredi 27, M. Gounelle ; samedi 28, M. le chanoine Reynaud ; dimanche 29, M. Mouravit.

Lycée Mignet d'Aix. — Nous sommes heureux d'apprendre le succès au dernier concours d'admission à l'école des Arts et Métiers d'Aix, des élèves Broussier Paul, Magnan Léon, Rochat Adolphe, Sauze André, du lycée d'Aix. Nos félicitations à ces jeunes gens et à leurs maîtres.

Bons de la défense nationale. — La recette des finances d'Aix, rue du Quatre-Septembre, 8, délivre, à guichet ouvert, sans aucune formalité, les bons de la défense nationale, à 3 mois, 6 mois et 1 an, à 5 % d'intérêt payé d'avance.

Chronique de Corse

Ajaccio, 22 Novembre.

Citations à l'ordre du jour. — Le capitaine Poli Marchetti, de l'état-major du XV° corps, a fait preuve de sang-froid et de bravoure en transportant sous un feu violent, le général de la 64° brigade mortellement blessé le 27 septembre.

Le lieutenant Leca, du 100°, a été tué à la tête de sa section, le 27 septembre, au moment où, avec sa crânerie habituelle, il se portait en avant sous un feu intense d'artillerie.

L'adjudant Lorenzi, du 22° régiment d'infanterie coloniale, belle conduite à la tête de sa section, a fait de nombreux prisonniers.

Légion d'honneur. — M. Bastiani Tibère, chef de bataillon au 92° régiment d'infanterie. Blessé le 30 septembre d'un éclat d'obus, a conservé le commandement de son bataillon, l'a maintenu dans ses tranchées sous un feu violent d'artillerie et de mousqueterie, repoussant toutes les attaques pendant 36 heures. Blessé de nouveau le 1er octobre, a conservé encore le commandement de son bataillon.

Mort au champ d'honneur. — Le colonel Tomasini Charles, du 7° d'artillerie, tombé au champ d'honneur le 9 septembre, au combat de l'Ourcq.

Bastia, 22 Novembre.

La Cour d'assises de la Corse présidée par M. Gavini, a, dans sa dernière audience, jugé les nommés Muraccioli Jules-Ange-Marie, et Muraccioli Toussaint-Martin, tous deux de Bocognano, inculpés de faux en écriture publique et usage de faux. Après un réquisitoire sévère du procureur général et une habile plaidoirie du défenseur, les accusés sont acquittés et remis en liberté.

Le nommé Martinetti Ours-François, âgé de 45 ans, originaire de la commune de Gavignano, près Morasaglia et garde champêtre de la dite commune, avait vu, avec dépit, son candidat et ami évincé aux dernières élections cantonales, et lorsque le 4 août 1914, le nouvel élu du canton de Morosaglia vint visiter ses électeurs, sa colère ne connut plus de bornes.

Le nommé Mattei Antoine-Dominique, qui reçut le nouvel élu à Gavignano, s'étant distingué par les nombreux vivats qu'il poussa en son honneur, se rendit dans la soirée, dans le fond du village, trouva au retour Martinetti posté au coin du maquis, lequel lui tira deux coups de fusil. Atteint en pleine poitrine Mattei expira dans la nuit, non sans avoir nettement dit que son assassin était Martinetti Ours-François. Le jury rapporte un verdict affirmatif mitigé par les circonstances atténuantes, condamnant Martinetti à 15 ans de travaux forcés. Martinetti ne s'est constitué prisonnier que quelques jours avant sa comparution devant la Cour d'assises.

Mort au champ d'honneur. — La famille Gravini vient d'être douloureusement frappée par la mort, survenue au champ d'honneur, de Joseph Gravini, du 111° d'infanterie. Nos condoléances les plus émues.

Péro-Casevecchie, 22 Novembre.

Croix-Rouge. — Une somme de 359 francs ainsi que plusieurs dons en nature ont été recueillis à Péro-Casevecchie, pour les militaires blessés. Nos félicitations au Comité présidé par Mmes Rose Guerrini, Renucci et Ursule Taddei.

Antisanti, 22 Novembre.

Croix-Rouge. — Une souscription en faveur des soldats, faite par Mmes Massiani et Giacobetti, institutrices à Antisanti, a permis de faire confectionner de nombreux objets de toutes sortes qui ont été adressés au général gouverneur de la Corse, pour les militaires sur le front, ou aux hôpitaux temporaires de Bastia.

La Solidarité Nationale

Les Comités de secours

2° canton. — Comité de secours Breteuil. — Le Comité adresse à nouveau ses remerciements aux personnes qui continuent de faire parvenir leurs dons, à seule fin de venir en aide aux familles dont la misère surgit chaque jour. Le Comité renouvelle aux philanthropes que les dons, quelle qu'en soit la nature ou l'espèce, peuvent être adressés à l'école maternelle, 90, rue des Princes, ou au siège, rue Breteuil, 142. Ce soir lundi 23 courant, à 7 heures, réunion générale. Tous les membres sont priés d'être présents.

Amis de l'Instruction laïque du 5° canton (Les Boërs). — Il est rappelé aux membres non mobilisés que les quotités sont perçues tous les dimanches, de 10 h. à midi, au siège social, 1, boulevard de Paris. Les répétitions de tambours ont repris comme par le passé, sous l'habile direction de M. Blanc Dominique, professeur, et ont lieu aux heures habituelles.

Saint-Louis. — Comité de secours : Pour clôturer sa dernière séance, le Comité de Saint-Louis a nommé M. Gros trésorier général et voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant : « Le Comité, très peiné du départ de son trésorier démissionnaire, M. Bonnefoy, ancien sous-officier médaillé, adresse à ce dévoué et sympathique collaborateur l'hommage de toute sa gratitude pour son attachement et son dévouement continuel et ponctuel à l'œuvre du Comité. Il regrette vivement son départ laissant un vide sensible dans ses rangs et lui adresse, avec ses regrets, ses félicitations les plus sincères ainsi que ses meilleurs souhaits de santé et de gloire dans son ancienne carrière de valeureux combattant. »

L'Armée de l'Inde

Tout le monde voudra conserver un intéressant souvenir du passage à Marseille de cette vaillante armée de l'Inde qui, nous disent les dépêches, cause tant d'épouvante dans les rangs allemands.

Quelle plus intéressante collection pourrait-on réunir,que celle que formeront les diverses séries de la pochette de cartes postales « L'Armée de l'Inde » qui nous offre, en même temps, le moyen de venir en aide à nos glorieux blessés ?

Deux séries de six cartes sont actuellement en vente dans les débits de tabac, chez les marchands de cartes postales et sur la voie publique, au prix de 50 centimes.

Exiger la pochette portant en rouge la mention « *Vendue au bénéfice des blessés militaires* ».

Dépôt chez M. Simon, éditeur, 2, rue Glandevès, et au bureau de vente du *Petit Provençal*.

BACHES IMPERMÉABLES Confectionnées avec Œillets
2f.50 le Mc. S.G.T 25 QUAI DU CANAL 25

AVIS A NOS DEPOSITAIRES

La carte de l'Alsace-Lorraine avec les frontières de l'Est, tirée en couleurs, complétant celle déjà publiée par L. Achard, 13, rue Haxo, est en vente dans les librairies et kiosques, au prix de 0 fr. 50. Avec celle de Belgique et du Luxembourg, grâce à l'échelle au 1/600.000e établie avec une exactitude rigoureuse, elle permet de suivre les mouvements de troupes sur tout le front. Prix spéciaux pour les dépositaires du *Petit Provençal*. Adresser les demandes à M. L. Achard, 13, rue Haxo, à Marseille.

Inouï et Merveilleux
Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants incassables.
PRIX UNIQUE : 42 fr.
A l'Inouï Tailleur — Rue Colbert 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37
MARSEILLE
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS
MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

PHARES DUCELLIER
25, passage Dubail, Paris (Xe)
AUTOGÉNÉRATEURS — PROJECTEURS
LANTERNES — GÉNÉRATEURS
Réparations. — Expéditions en province.

VALS-SAINT-JEAN
EAU de TABLE et de RÉGIME

606 et le néo-606, guérissent la syphilis et sont appliqués à Marseille, à l'Institut Sérothérapique de France, 56, allées de Meilhan. Voies urinaires, Maladies des Femmes. Cons. de 10 à midi et de 3 à 7 h. Dimanche de 10 h. midi.

VIVRE AU GRAND AIR ! VOILA L'IDEAL !
MORCELLEMENT D'UNE PARTIE DE LA COLLINE GRANDVAL (propriété Pessailhan), située derrière l'église de Mazargues, au milieu des pins, panorama superbe, vue sur la mer, à 10 minutes du tramway (terminus). 1 fr. 50 le mètre. S'adresser c. Lieutaud 118, au 1er Facil de paiement.

Publications de Mariage du 21 Novembre

Gonzales Miguel, journalier, et Canto Maria. — Grassiano Jean, meunier, et Chaumery Joséphine. — Pollo Louis, jardinier, et Martino Rose. — Ravel Henri, cocher et Giannelli Julie. — Constant Charles, calfat, et Blay Marie. — Covitto Umberto, charretier, et Memoli Gaëtane. — Grivot Auguste, typographe, et Chiabotto Jeanne. — Albano Eugène, maçon, et Couderc Alexandrine. — Ricci Domenico, journalier, et Pellicci Emma. — Virgilio Nicolo, cordonnier, et Lencioni Thérèse. — Maestracci Robert, peintre, et Flory Coralie. — Massa Dominique, musicien, et Dorce Rose. — Perrin Emile, caporal d'infanterie, et Masse Joséphine. — Bouissin Denis, tapissier, et Bruno Angèle. — Giordano Fernand, journalier, et Ferroni Fine.— Boullé Léon, journalier, et Buono Célesta. — May Charles, ébéniste, et Coignard Marie. — Laurenti Don, marin, et Padovani Marie. — Gautier Alphonse, marin, et Ranquet Lucie. — Capecchi Giuseppe, cuisinier, et Capifali Catherine. — Deleuil Martial, retraité, et Vialy Joséphine. — Dujoux Jules, cantonnier, et Bouvier Françoise. — Angelvin Joseph, employé de commerce, et Roncajola Marie. — Seynaeve Camille, restaurateur, et Canal Anna. — Monnier Marius, journalier, et Durand Marie. — Rossi Pierre, interprète, et Cazaux Dominiquette. — Pfundstein Maximilien, négociant, et Ricard Françoise. — Schrodt Frédéric, officier mécanicien, et Coustal Claudia.

Tribune du Travail

On demande une jeune fille de 14 à 16 ans pour le ménage de 8 h. à midi, place Saint-Michel, 16, au 4e.

On demande des jeunes garçons de 14 à 15 ans, rue Dragon, 114. Pressé.

On demande un jeune homme de 14 à 15 ans, présenté par ses parents. S'adresser quai du Canal, 43.

On demande des ouvriers pour travail homme chez M. Richard, rue d'Hozier, 1.

Bourrelier demande emploi pour équipements militaires . Halagnat, poste restante Colbert.

On demande ouvriers cordonniers, bien payés, 16, rue Gilibert.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : ouvriers et demi-ouvriers bourreliers ; ouvriers électriciens connaissant la canalisation aérienne ; ouvriers sur métaux ; apprenti coiffeur dégrossi ; ouvriers meuniers triturateurs ayant travaillé dans usine de ciment ; ouvriers meuniers et ouvriers boulangers ; ouvrier teinturier dégraisseur pour le dehors avec certificats ; ouvrier aiguiseur pour la meule Emery ; demi-ouvrier forgeron-serrurier. S'adresser Bourse du Travail, rue de l'Académie.

Plus de TOUX ! Plus de RHUMES !
Guérison radicale par le
SIROP ANTIBACILLAIRE DE MERCADIER

Remède par excellence et incomparable pour la guérison de toutes les maladies des voies respiratoires : Toux, Rhumes négligés, Bronchites chroniques, Grippe, Influenza, Catarrhe pulmonaire, Asthme, Maladie de Poitrine, Tuberculose, etc.
Ne poursuivant qu'un but humanitaire, celui de développer de plus en plus les bienfaits résultant de l'efficacité de notre sirop, dans les masses populaires, nous l'avons délivré gratuitement, pendant trois ans, à tous les malheureux et à tous les malades indigents, munis d'une ordonnance de Docteur ou possédant la carte de l'Institut antituberculeux. Pour éviter les abus qui se sont produits et pour que tout le monde puisse en profiter, nous avons résolu de le vendre à un prix des plus modiques.
Prix 1 fr.50 le flacon de 300 grammes - 1 fr. le flacon de 150 grammes
Hors Marseille, ajouter 0.60 pour le port. — Par 6 flacons franco
Dépôt Général : Phie DIANOUX, Grand Chemin d'Aix, 30, Marseille
Phie du SERPENT, Rue Tapis-Vert, 34, *et toutes les bonnes pharmacies*

LA GUÉRISON RAPIDE ET CERTAINE
des Rhumes, Maux de Gorge, Enrouements
Rhumes de Cerveau, Bronchites aiguës ou chroniques
Catarrhes, Grippe, Influenza, Asthme
Emphysème
est assurée par l'emploi des
PASTILLES VALDA ANTISEPTIQUES
CONDITION INDISPENSABLE
DEMANDER dans toutes les Pharmacies
INSISTER pour obtenir
BIEN EXIGER les
VERITABLES PASTILLES VALDA
vendues SEULEMENT en BOITES
DE 1 FR. 25
PORTANT LE NOM
VALDA

La vie ou la mort coule dans nos veines, selon que notre sang est pur ou impur

VICES DU SANG
GUERIS par le
DÉPURATIF ALLEN
Essence composée de Salsepareille rouge iodurée
Hommes ! - Femmes !
Cette essence est le dépuratif le plus énergique que l'on connaisse, c'est la lessive du sang et des humeurs dont elle expulse les vices et les impuretés.
Elle est recommandée par les sommités médicales pour combattre l'état morbide du sang dans les cas d'eczéma, syphilis, humeurs, maladies de la peau, dartres, boutons et plaies de mauvaise nature provenant d'une altération accidentelle ou héréditaire du sang.
Cette essence est composée avec les sucs concentrés de plantes, les plus dépuratives et ceux de la salsepareille rouge de Honduras.
Elle est dix fois plus énergique que le sirop de salsepareille et bien supérieure à tous les dépuratifs connus.
Au Retour d'Age ou âge critique. Le Dépuratif Allen est le seul remède souverain pour combattre les maladies de la femme. A ce moment, le sang n'ayant plus sa libre circulation, comme tout liquide stagnant, se corrompt et engendre des principes morbides, germes d'une foule de maladies, telles que : les kystes, les tumeurs, les cancers, les fibromes, les phlébites, les varices, les troubles nerveux, l'obésité, les ovarites, les rougeurs du nez et du visage, les hémorroïdes, etc.
Dans ces cas, le Dépuratif Allen est à la fois curatif et préservatif, car il guérit toutes les années des milliers de malades à qui il évite les terribles conséquences des opérations souvent mortelles et toujours doulouleuses.
Le flacon de 1/2 litre, 5 fr.— 6 flacons, 26 fr. *(Expédition contre mandat-poste)*
Dépôt général : DIANOUX, pharmacien, Grand Chemin d'Aix, 30, MARSEILLE
DEPOTS : Phie du Serpent, rue Tapis-Vert. — TOULON : Phies Chabre, Gorlier, Vedel. — AIX : Phie Dou. — ARLES : Phie Maurel. — AVIGNON : Phie Marie et Rolland.— LA CIOTAT : Phie Barrière. — CANNES : Phie Antoni. — NIMES : Phie Favre. — NICE : Phie Rostagni. — ALAIS : Phie Bonnaure. et toutes les bonnes pharmacies.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

Pour Militaires
ADRESSES PEINTES SUR TOILE SPÉCIALE
pour l'envoi des
COLIS POSTAUX
MAISTRE, place Préfecture, 1

DRAPEAUX
DE TOUTES LES PUISSANCES
Vente en
GROS et DÉTAIL
AU GRAND St-MICHEL
40, rue des Minimes

Entreprise de Nettoyage
LA PHOCÉENNE
23-25, Rue de la Palud, 23-25

INDUSTRIE en pleine prospérité dés. commanditaire somme moyenne, placement intéressant, pour agrandir son commerce. Ecr. Minuel, 14, rue de l'Arc.

Appartements Meublés
CHAMBRES & CUISINES
46, rue Fortia

A LOUER chambre meub. à pers. très sér. plein centre. Ecrire p. r. Capucines billet tram 50.667.

FERBLANTIER et chaudronnier en cuivre sont demandés Société Anon. des Etablis^ts Fascio et Sauvaire, 78, rue Cherchell.

CHAMBRES meublées indépendantes pour hommes à louer. S'adresser boulevard Notre-Dame, 11, à la droguerie.

ALSACIEN 37 ans, bonnes références, connaissant bureau et expéditions, demande place Marseille ou ailleurs. Ecr. Costes *Petit Provençal*.

AVIS AUX MERES DE FAMILLE
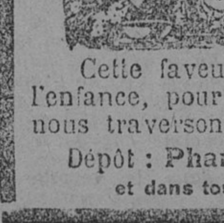
La FECULE GIDET Lacto-Phosphatée, la meilleure de toutes les farines pour l'alimentation de l'enfance, sera vendue pendant toute la durée de la guerre 0 fr. 60 la boîte de 300 grammes au lieu de 1 fr. 25.
Cette faveur, due à la générosité d'une personne protectrice de l'enfance, pour parer aux difficultés des circonstances pénibles que nous traversons, cessera avec les hostilités.
Dépôt : Pharmacie DIANOUX, Gd Chemin d'Aix, 30 — Marseille
et dans toutes les Pharmacies, Drogueries et Maisons d'Alimentation

VIEUX JOURNAUX
Pour Pliage et Emballage
A VENDRE
S'adresser Bureau du Journal

COMPTABLE DIPLOMÉ de Paris désirerait occuper un emploi pendant la durée de la guerre. bonnes références. Ecrire J. G., poste restante Corderie.

SAGE-FEMME
Me Arnaud, 26, all. Capucines, prend pens. Consult. t. l. j. Discrétion.

CARTES POST. actualit. ts genr. dep. 2 fr. le cent. Echantil. 0.95. Bernier, 47, r. Lancry, Paris.

ANCIEN fonctionnaire colonial demande emploi quelconque : surveillant,comptable, correspondance. Prétentions modestes. Ecrire B. H., bureau journal.

CHAMBRE Ls XV, s. à m., meubles div. sacrif., boulevard de la Corderie, 78, bar.

HOMME jeune, 36 ans, bachelier ès-lettres et ès sciences. Parlant et écrivant anglais et espagnol, demande emploi correspondant, comptabilité, etc.Sérieuses références. Ecrire Labrunerie, 42, rue Vacon

Le gérant : VICTOR HEYRIES.

Imp. et Stér. du Petit Provençal, rue de la Darse, 75.